

Affaire de l'enseignante humiliée par le wali d'Oran
**Kamel Beldjoud exprime son rejet
 catégorique de toute offense aux enseignants**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a réagi, avant-hier jeudi, à l'affaire de l'institutrice, Mme. Sidia Mera-bet, humiliée, mercredi dernier, par le wali d'Oran, Messaoud Djari, en visite à l'occasion de la rentrée scolaire, pour s'être plaint du mobilier scolaire. Exprimant, au pas-sage, son rejet, catégorique, de toute offense aux enseignants qui défendent l'avenir de nos enfants. S'exprimant devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) au sujet de cette affaire, Kamel Beldjoud a, à l'occasion, adressé à l'institutrice de l'école «Ben Zard-jeb», toute sa considération et ses remerciements. Invitant les res-ponsables à éviter ce type de pra-tiques. «J'avais évoqué ce sujet avec l'ensemble des responsables relevant des Collectivités locales, leur rappelant que les sorties sur terrain avaient pour objectif d'ins-pecter et de prendre des décisions pour un changement positif. C'est pourquoi, je souhaite que ces pra-tiques soient abolies», a-t-il indi-qué.

Lire en page 3

Journée nationale de la presse

Le Président Tebboune réitère son engagement à garantir la liberté de la presse et d'expression

A l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre, et la remise du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, le Président Abdelmadjid Tebboune a réitéré son engagement à «garantir la liberté de la presse et d'expression dans le cadre des lois en vigueur et des garde-fous éthiques auxquels doit se conformer, instinctivement, le journaliste dans l'accomplissement de sa mission médiatique noble». Dans son message à la corporation de la presse, le Président Tebboune a rappelé que parmi les principales garanties contenues dans le projet de révision de la Constitution, «il y a lieu de citer la non-soumission du délit de presse aux sanctions privatives de liberté et la non-suspension d'une activité journalistique, quels que soient les moyens de sa diffusion ou publication, sans décision de justice». Lire en page 2



séisme de mila

Les listes préliminaires des concernés par l'indemnisation élaborées

L'opération d'élaboration des listes préliminaires concernant toutes les formules d'indemnisation destinées aux familles touchées par le séisme ayant frappé la wilaya de Mila le 7 août dernier, causant d'importants dégâts matériels a été achevée, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

bouira

Inauguration d'une maison de la presse

Une maison de la presse a été inaugurée, jeudi, à Bouira par le wali Lakehal Ayat Abdeslam, en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

tizi ouzou

Arrestation d'un individu recherché pour tentative d'assassinat

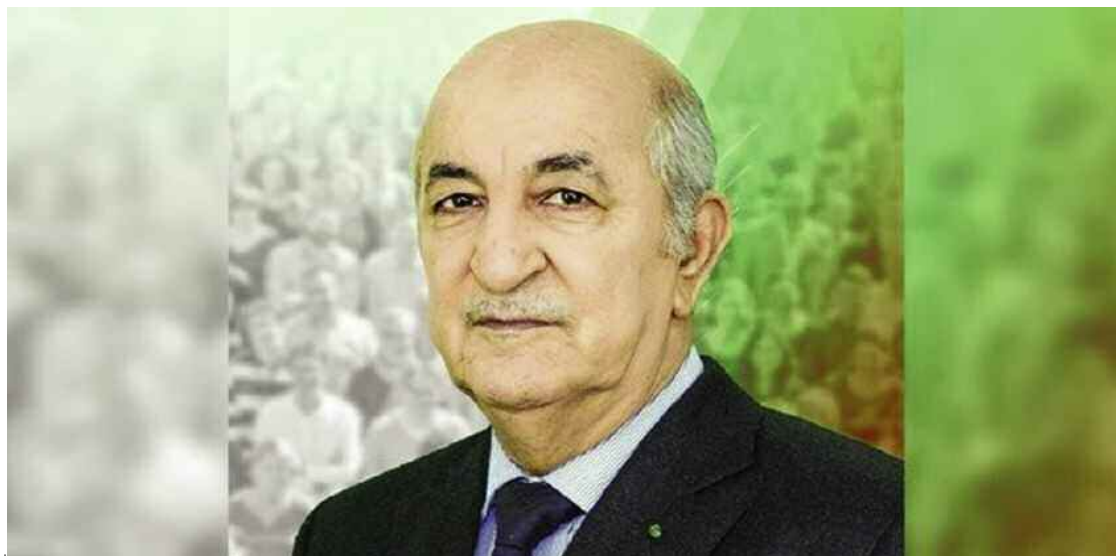
Un individu recherché, présumé impliqué dans plusieurs affaires criminelles, a été interpellé, hier mercredi, par la Gendarmerie nationale à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, jeudi auprès du chargé de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité, le commandant Ouchene Nourredine.



Journée nationale de la presse

Le Président Tebboune réitère son engagement à garantir la liberté de la presse et d'expression

A l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre, et la remise du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, le Président Abdelmadjid Tebboune a réitéré son engagement à «garantir la liberté de la presse et d'expression dans le cadre des lois en vigueur et des garde-fous éthiques auxquels doit se conformer, instinctivement, le journaliste dans l'accomplissement de sa mission médiatique noble».



■ Tebboune : «Nos médias sont en mesure de s'ériger en donneurs de leçons en matière de professionnalisme pour le compte de médias de certains pays». (Photo : D.R)

Dans son message à la corporation de la presse, le Président Tebboune a rappelé que parmi les principales garanties contenues dans le projet de révision de la Constitution, «il y a lieu de citer la non-soumission du délit de presse aux sanctions privatives de liberté et la non-suspension d'une activité journalistique, quels que soient les moyens de sa diffusion ou publication, sans décision de justice».

Le chef de l'Etat a longuement évoqué les défis qui se rapportent à l'utilisation du numérique. «Les journalistes, écrit-il, traversent, aujourd'hui, une étape charnière de leur carrière, à la faveur de la variété et du développement des contenus et des formes des moyens d'information et de communication, lesquels ouvrent grand la voie à la créativité à travers l'utilisation du numérique et des supports électroniques dont certains sont, malencontreusement, exploités à des fins d'atteinte à la dignité humaine, loin de tout respect de l'éthique professionnelle». Il estime «impératif, voire urgent, d'engager une réflexion participative et positive en vue de créer des mécanismes à même de codifier et d'encadrer les nouveaux outils de travail dans le monde de la presse, basés sur le numérique et les médias électroniques». Le Président Tebboune, insiste sur la nécessité de «préparer une ressource humaine qualifiée et de développer des infrastructures numériques, deux facteurs clés pour bénéficier à la fois des avantages du numérique et faire face aux risques cybernétiques sur la sécurité du pays et le système des droits et libertés individuelles et collectives». Il fait observer que le choix du thème «le Numérique... une passerelle pour l'édification de l'Algérie nouvelle», comme sujet de concurrence sur le Prix du Président de

la République du journaliste professionnel, constitue une opportunité pour mettre en avant les efforts consentis par le secteur de la Communication visant la généralisation du numérique dans

les différentes institutions et entreprises médiatiques». Dans son message, le Président Tebboune a salué le professionnalisme des journalistes dans l'accompagnement du processus de prépara-

tion du référendum sur la révision constitutionnelle, précisant que «nos médias sont en mesure de s'ériger en donneurs de leçons en matière de professionnalisme pour le compte de médias de certains pays» qui font de la liberté de la presse un «slogan vain». «Nous avons perçu, avec une grande satisfaction, la qualité et la crédibilité du service offert par les médias algériens, à travers l'utilisation des sites électroniques et des réseaux sociaux pour la diffusion de l'information en temps réel, la célérité dans la diffusion et le partage ainsi qu'une interaction immédiate avec le thème du référendum», a ajouté le président de la République. Il a, dans ce contexte, affirmé que «nos médias sont en mesure de s'ériger en donneurs de leçons en matière de professionnalisme pour le compte de médias de certains pays qui prétendent le leadership en termes de liberté de la presse, mais qui, en réalité, n'en font qu'un slogan vain qui n'a de fin que des règlements de comptes conspirés par des lobbies hostiles à l'Algérie, qui demeurera toujours invincible». «Ces pratiques viles entachent d'opprobre les chaînes de télévision qui font fi de l'éthique professionnelle et des droits de l'Homme, droits de la femme et de l'enfant compris, pour cracher leur venin sur notre pays, sous forme de fake-news notamment à l'occasion de grands rendez-vous de l'histoire de l'Algérie nouvelle, à l'image de l'échéance du référendum sur le projet de révision constitutionnelle», souligne le Président Tebboune qui appelle les journalistes à se tenir loin des discours de division, de discrimination ou de haine en faisant remarquer que

Distinctions pour les journalistes lauréats

Les journalistes lauréats de la 6^{ème} édition du prix du Président de la République du journaliste professionnel, organisé sous le thème «Le Numérique... une passerelle pour l'édification de l'Algérie nouvelle», ont été distingués jeudi à Alger, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Centre international des conférences (CIC), en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche et de plusieurs membres du gouvernement et de hauts responsables, ainsi que nombre de journalistes. Dans la catégorie de la presse écrite, trois lauréats : Leila Zerguit du quotidien «El Djoumhouria» qui a obtenu la première place pour reportage «numérisation: pierre angulaire de l'Algérie de demain», suivie de Fahima Benakrouf du quotidien «Saout El Ahrar» et de Hadj Tahar Ali de «El Hayat El Arabia». Dans la catégorie des médias radiophoniques, deux journalistes de la Chaîne Radio I ont obtenu la première place, à savoir Abdenacer Kasseh Laouar pour «Le Coronavirus impose la distanciation et favorise la communication numérique», et Ahmed Amine Harane pour «numérisation de l'administration-débureaucratization».

Pour les médias télévisés, seul le deuxième prix a été décerné à la journaliste de la télévision algérienne Amel Merir pour son programme «La culture à l'ère du Coronavirus». Les médias électroniques ont également eu leur part de lauréats : le premier prix est allé à Houssam Eddine Fodil de «Echourouk online» pour son thème «Numérisation du secteur de la santé... prémices de l'Algérie nouvelle», et le deuxième prix à Abdelkader Chems Eddine Houari de l'APS, le troisième à Ahmed Laalaoui de «El Watan press».

Le prix spécial du jury est allé à la journaliste Nesrine Rabehi de la Radio du Saint Coran pour son thème «Numérisation, passerelle vers l'Algérie nouvelle». La Journée nationale de la presse a été l'occasion, cette année, d'évoquer le combat des journalistes durant la période coloniale dans la Guerre de libération nationale. Dans son message à la presse, le Président Abdelmadjid Tebboune a rendu hommage au combat des journalistes de l'ancienne génération contre les forces d'occupation. Parmi les journalistes qui étaient dans l'Armée de libération nationale (ALN), il y avait le chahid Abdelkader Choukhal qui était journaliste à Alger Républicain. Après le déclenchement de la Guerre de libération, il avait rejoint, en 1956, l'ALN à Palestro (aujourd'hui Lakhdaria). Abdelkader Essahafi, c'était son nom de guerre, est mort au combat à la fin octobre 1957, au cours d'un accrochage avec l'armée française dans la région de Médéa.

L.A.

REPÈRE

Ghali félicite la presse algérienne et salue son rôle dans la lutte du peuple sahraoui

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Ibrahim Ghali, a félicité la presse algérienne à l'occasion de sa Journée nationale, saluant son rôle pour faire connaître la lutte juste du peuple sahraoui en vue de recouvrer sa liberté et son indépendance. «Le peuple sahraoui qui souffre encore de l'occupation et de la répression systématique contre les militants de l'Intifada de l'Indépendance qui résistent patiemment à la tyrannie de l'occupant marocain, vous rend grand hommage, reconnaît votre gratitude et vous présente ses félicitations ainsi qu'au peuple algérien vaillant et aux dirigeants algériens en tête desquels, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a écrit M. Ghali dans son message adressé aux journalistes à l'occasion de la Journée nationale de la presse algérienne, célébrée le 22 octobre de chaque année. «En cette journée phare, je tiens à présenter, au nom du peuple et du gouvernement sahraouis et en mon nom personnel, les félicitations les plus chaleureuses à tous les journalistes et bloggers algériens qui nous ont accompagnés et nous accompagnent dans notre lutte pour le recouvrement de la liberté et de la souveraineté de la partie occupée de notre territoire national». Cette occasion «nous offre l'occasion d'exprimer toute notre reconnaissance, considération, respect gratitude au corps de la presse algérienne, et de nous remémorer ses efforts pour faire entendre notre voix (...) et couvrir les événements au début de l'invasion militaire injuste contre notre peuple, en diffusant des photos de foules de citoyens fuyant le génocide et les bombardements (au napalm et phosphore blanc) à Guelta, Amgala, Tifariti et Oum Dreyga, a affirmé le président sahraoui.

«des mercenaires et des traîtres transforment des sites électroniques en terreau fertile pour la diffusion de tels discours et de toutes les campagnes acharnées visant à semer la discorde et à saper le moral des citoyens».

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Affaire de l'enseignante humiliée par le wali d'Oran

Kamel Beldjoud exprime son rejet catégorique de toute offense aux enseignants

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a réagi, avant-hier jeudi, à l'affaire de l'institutrice, Mme. Sidia Merabet, humiliée, mercredi dernier, par le wali d'Oran, Messaoud Djari, en visite à l'occasion de la rentrée scolaire, pour s'être plaint du mobilier scolaire. Exprimant, au passage, son rejet, catégorique, de toute offense aux enseignants qui défendent l'avenir de nos enfants.



■ Considération et respect à cette institutrice de l'école primaire «Ben Zardjeb» à Oran. (Photo : D.R)

S'exprimant devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) au sujet de cette affaire, Kamel Beldjoud a, à l'occasion, adressé à l'institutrice de l'école «Ben Zardjeb», toute sa considération et ses remerciements. Invitant les responsables à éviter ce type de pratiques. «J'avais évoqué ce sujet avec l'ensemble des responsables relevant des Collectivités locales, leur rappelant que les sorties sur terrain avaient pour objectif d'inspecter et de prendre des décisions pour un changement positif. C'est pourquoi, je souhaite que ces pratiques soient abolies», a-t-il indiqué.

Les tables des classes scolaires, a-t-il poursuivi, seront changées au niveau des écoles partout sur le territoire national. Mais, a observé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de manière pro-

gressive. Car, a-t-il dit, ce ne sera pas évident, vu le nombre important des établissements, plus de 19.000. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, a également réagi, avant-hier jeudi, dans un tweet publié sur son compte, à la polémique qu'a suscité l'échange entre une institutrice et le wali d'Oran en visite à l'occasion de la rentrée scolaire, désavouant le premier magistrat de cette wilaya. «Je rejette de la façon la plus catégorique l'humiliation

de l'enseignant qui défend l'avenir de nos enfants», a écrit le Premier ministre, sur son compte Twitter, en réaction au comportement, «dédaigneux», du wali d'Oran, Messaoud Djari, vis-à-vis d'une enseignante d'une école primaire. Exprimant, au passage, sa considération et son respect à cette institutrice de l'école primaire «Ben Zardjeb» à Oran, qui a, a-t-il poursuivi, dénoncé les anciennes pratiques, le Premier ministre a, à

l'occasion, annoncé la modernisation du mobilier des anciennes écoles sur tout le territoire national. «Gloire à tous ceux qui sont fidèles à notre chère Algérie», a conclu le Premier ministre.

Pour rappel, une vidéo dans laquelle on voit le wali d'Oran affichant une attitude arrogante et hautaine, à l'égard d'une enseignante qui se plaignait du manque de moyens anti Covid-19 (produits désinfectants, gel hydro-alcoolique, bavette) et de la vétusté du mobilier scolaire, avec des tables, remontant, a-t-elle dit, à l'époque coloniale, a enflammé la Toile. Suscitant de violentes réactions des syndicats du secteur qui ont qualifié le comportement et les propos du wali d'humiliants, exigé des excuses publiques et demandé au chef de l'Etat de mettre fin aux fonctions de ce wali.

Le jour même, dans l'après-midi, soit mercredi, les services de la wilaya d'Oran ont rendu public un communiqué pour défendre le premier responsable de la wilaya contre toute attitude humiliante, faisant savoir qu'il était juste irrité par les propos de l'enseignante, à propos du mobilier scolaire qui remonte à l'époque coloniale. Comme si, est-il écrit dans ce communiqué, rien n'avait été fait depuis l'indépendance.

Rabah Mokhtari

Education nationale

Le calendrier des compositions fixé en deux phases

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé, avant-hier jeudi, le calendrier des compositions (examens de fin trimestre) de l'année scolaire en cours. «En raison du caractère exceptionnel de l'année scolaire en cours, il a été décidé jeudi d'unifier les périodes de déroulement des compositions trimestriels de l'année scolaire 2020/2021, en deux phases pour les trois paliers d'enseignement, et ce, afin de consacrer les principes d'équité et d'égalité des chances entre les élèves», est-il indiqué. La période des compositions du premier trimestre, pour les trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), a noté la même source, a été arrêtée du 28 février au 4 mars 2021. Pour ce qui est des compositions du deuxième trimestre, celles-ci se tiendront pour les niveaux non concernés par les examens de fin d'année, à savoir 1, 2, 3, et 4^{ème} année primaire (AP), 1, 2 et 3^{ème} année moyenne (AM), à partir du 13 juin 2021. S'agissant des classes de 1^{ère} et 2^{ème} année secondaire, les compositions sont programmées pour la période du 13 au 17 juin 2021. Les classes concernées par les examens officiels de fin

d'année, le calendrier, a-t-on ajouté de même source, relève la date du 1^{er} juin pour les compositions de 5^{ème} AP, du 7 au 9 juin pour les compositions de 4^{ème} AM et du 6 au 10 juin pour les compositions de 3^{ème} AS. Mercredi dernier, quelques 5.289.666 élèves du cycle primaire, répartis sur 19.000 établissements scolaires ont repris le chemin de l'école à travers tout le territoire national, après un arrêt des cours depuis le 12 mars dernier. Dans des conditions sanitaires exceptionnelles, en raison de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) et la propagation du virus. Ceux des cycles moyen et secondaire étant attendus pour le 4 novembre. Dimanche dernier, le ministère de l'Education nationale, a, en prévision de cette rentrée scolaire, reportée au 21 octobre pour le cycle primaire, dévoilé les plans, exceptionnels, de reprise des cours dans les écoles primaires, «en présentiel» dans la mesure du possible, tout en tenant compte de «la nécessaire» préservation de la santé des élèves et des personnels. Appelant, à l'occasion, les directeurs de l'Education (DE), les inspecteurs et directeurs des établissements sco-

laires à accorder à cette opération toute l'attention nécessaire. Et, a poursuivi la même source, d'élaborer des emplois du temps hebdomadaires adaptables en fonction de la situation de chaque établissement, selon le nombre d'élèves, les groupes pédagogiques, les locaux et de l'emplacement de l'établissement. A la faveur des mesures préventives contre la propagation de l'épidémie de Coronavirus, les écoles primaires devront travailler avec un système à double vacation (matinée et après-midi), sans alternance en répartissant les élèves en groupes. «Chaque groupe pédagogique devant être réparti en deux sous-groupes, avec maintien du même emploi du temps pour l'enseignant (tamazight, arabe et français)», détaille la même source. Il sera également question d'adopter le travail par alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 6 jours puisque les cours seront dispensés les samedis. «Le volume horaire sera réduit pour chacune des matières dispensées tout en maintenant les apprentissages fondamentaux».

Rabah Mokhtari

PLF 2021

Affectation

Le budget de l'Intérieur sera destiné à la modernisation du service public

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a affirmé jeudi à Alger que le budget prévu pour l'exercice 2021 dépassant 555.565.000.000 DA serait consacré notamment à la mise en place d'une stratégie pour la modernisation de l'administration et l'amélioration du service public.

Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat des dispositions du projet de loi Finances (PLF) 2021, M. Beldjoud a précisé que le projet du budget prévu pour son secteur était de 555.565.924.000 DA, avec une augmentation de 123.571.506.000 DA, soit 28% de plus par rapport aux affectations ouvertes en 2020». Le budget sera destiné, selon le ministre, à la mise en place d'une stratégie pour la modernisation de l'administration en exécution de nombre de procédures et décisions susceptibles de «développer la e-administration censée prendre en charge de la meilleure façon les revendications des citoyens», et de doter l'administration de moyens de gestion modernes. Une partie du budget, a-t-il poursuivi, concernera le programme de formation au profit de l'ensemble des personnels du secteur aux niveaux central et local, ainsi qu'au niveau des domaines relevant des tâches administratives et prestations quotidiennes offertes aux citoyens, tout en continuant d'appliquer les mesures prises en vue d'optimiser le service public et booster la cadence de réalisation des projets en cours. De même qu'il sera procédé à la poursuite des efforts déployés dans le cadre du développement local, en se focalisant davantage sur les projets de proximité bénéficiant directement aux citoyens, particulièrement dans les zones d'ombre, a-t-il expliqué.

Le budget d'équipement sera dépensé «dans le cadre du respect des instructions et orientations qui s'inscrivent dans l'effort de poursuivre la gestion rationnelle des ressources disponibles durant la période 2019-2021», a précisé le ministre, faisant état d'une enveloppe de 100 milliards DA prévue, toujours dans le PLF-2021, aux plans communaux de développement, en réponse aux exigences des populations, pour la réalisation de projets liés à l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement, l'aménagement des routes et voies et raccordement des zones d'ombre.

Agence

BRÈVE

Amendement constitutionnel

L'ANIE octroie 17 accréditations provisoires à des médias étrangers

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé jeudi soir avoir octroyé dix-sept (17) accréditations provisoires sur vingt-cinq (25) demandes émanant de médias étrangers qui ont émis le vœu de couvrir le référendum sur le projet d'amendement constitutionnel du 1^{er} novembre 2020. «Dans le cadre des préparatifs en cours pour le référendum sur le projet d'amendement constitutionnel du 1^{er} novembre 2020, et en application des missions qui lui sont imparties conformément à la loi organique 07-19 du 14 septembre 2019, particulièrement son article 49, l'Autorité nationale indépendante des élections informe qu'elle a octroyé dix-sept (17) accréditations provisoires sur vingt-cinq (25) demandes, reçues entre le dimanche 11 octobre 2020 au jeudi 22 octobre 2020, de médias étrangers qui ont émis le vœu de couvrir le référendum sur le projet d'amendement constitutionnel du 1^{er} novembre 2020», précise l'ANIE dans un communiqué reçu par l'APS. Dans ce sens, ajoute la même source, l'ANIE «a pris toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le travail des équipes médiatiques accréditées dans leur mission de couverture du déroulement du référendum».

Agence

D'après les chiffres donnés par le directeur général du budget

2021, l'année du retour massif des recrutements

Plus de 91.000 nouveaux postes d'emploi sont prévus dans le cadre du projet de loi de Finances (PLF 2021), dont près de 47 000 recrutements pour des postes vacants, a affirmé jeudi à Alger le directeur général du budget, Abdelaziz Faïd.

S'exprimant lors d'une séance organisée par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) dans le cadre du débat des dispositions du PLF 2021, M. Faïd a affirmé qu'il est prévu la création de 91.642 postes d'emploi au titre de l'exercice 2021, avec une incidence financière globale de 35,52 milliards DA. Ce chiffre prévoit l'ouverture de 44.915 nouveaux postes budgétaires, en sus de 46.727 nouveaux recrutements pour les postes vacants, selon le même responsable. Dans une énumération détaillée de la distribution des postes par secteurs, M. Faïd a souligné que les nouveaux postes budgétaires étaient destinés essentiellement au secteur de la Santé (25.780 nouveaux postes), l'Education nationale (14.641 nouveaux postes). Le recrutement pour les postes vacants prévoit 12.033 postes pour le secteur de l'Education nationale, 7.309 pour l'Intérieur, 8.728 pour l'Enseignement supérieur, 3.705 pour les Finances et 3.649 pour la Solidarité na-



■ M. Faïd : Le «nombre de postes de travail disponibles dans la Fonction publique dépasse en pratique les besoins et les normes appliquées en temps de crises». (Photo : DR)

tionale. Ainsi, le nombre de postes budgétaires sera en hausse passant de 2.293.253 postes en 2020 à 2.338.168 postes en 2021, et ce sans calculer les cas de retraites prévus pour l'année prochaine. M. Faïd a estimé, dans ce sens, que le «nombre de postes de travail disponibles dans la Fonction publique dépasse en pratique les besoins et les normes appliquées en temps de crises». Concernant le dispositif d'Aide à l'insertion professionnelle (DAIP), le DG du budget a affirmé que 41.745

bénéficiaires de ce dispositif seront intégrés en 2021. L'opération d'intégration portera sur un total de plus de 355.000 bénéficiaires du dispositif durant les trois prochaines années, avec une incidence financière globale de près de 245 milliards de DA, a ajouté M. Faïd qui a fait état de certaines complications administratives entravant cette opération qui seront réglées progressivement par les commissions de wilaya dès novembre prochain. Dans le même contexte le DG a indiqué que le budget de fonc-

tionnement pour l'exercice 2021 prévoit une augmentation des dépenses des salaires des travailleurs (directions centrales et services décentralisés) de 63,40 milliards de DA, en passant de 2.243,50 milliards de DA en 2020 à 2.306,90 milliards de DA en 2021 (soit une augmentation de 2,83%). Concernant la masse salariale globale prévue pour 2021, elle est estimée à 3.162,69 milliards de DA, ce qui représente 59,5 % du budget de fonctionnement, selon le même responsable.

Djamila Sai

Rencontre entre le GIE monétique et les startups

Messaoudene insiste sur l'impératif de la généralisation du e-paiement

Le directeur général du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), Madjid Messaoudene a mis en avant jeudi à Alger le rôle de certaines start-ups dans le développement du E-paiement en Algérie à travers la conception d'un nouveau mode de paiement sans avoir recours aux terminaux de paiement importés. Dans une déclaration à la presse en marge de la 2^e rencontre entre le GIE monétique et les start-ups, M. Messaoudene a fait savoir que la 1^{ère} rencontre, tenue en 2019, a permis de découvrir trois start-ups ayant contribué au développement de certains modes novateurs et alternatifs de e-paiement permettant de sa passer des terminaux de paiement importés. Parmi ces modes, le DG du GIE a cité l'utilisation des Smartphones par l'intégration des cartes de paiement, bancaire ou postale «Edahabia», faisant état d'un nombre considérable de commerçants qui utilisent les Smartphones dans le e-paiement. Insistant sur l'impératif généralisation du e-paiement à travers l'ensemble du territoire national, le même responsable a plaidé pour de larges campagnes de sensibi-

lisation dans ce sens. Selon l'intervenant, un total de 30.000 commerçants disposent d'appareils de e-paiement, un chiffre qui devra augmenter à la faveur des opérations de sensibilisation lancées. Le confinement imposé par la situation sanitaire mondiale a permis aux start-ups de développer une plate-forme commerciale large comprenant des marchés électroniques qui regroupe un grand nombre de commerçants. M. Messaoudene a fait savoir que la 2^e rencontre entre le GIE Monétique et les start-ups constitue une occasion pour expliquer aux start-up le système de la monétique en Algérie et ce en vue du développement du e-paiement. Il a indiqué à ce propos, que le GIE monétique tend avec les start-ups à développer cet écosystème et à innover de nouvelles méthodes de e-paiement, ajoutant que le système de paiement électronique enregistre certaines difficultés et que le rôle de ces start-ups consiste à les aplanir via les NTIC. De son côté, le fondateur de la start-up «Talaba Store», Sami Aliou (27 ans), a indiqué que sa société activant dans le e-commerce avait développé une opération de e-

paiement au niveau de sa plate-forme. Selon le même intervenant, cette rencontre permettra aux start-ups de développer et d'innover de nouvelles méthodes de paiement électronique, saluant le financement de ces entreprises dans le but de les booster. Le Directeur général de la startup EURL Pharmadigit, Mostapha Kessas, a indiqué que le e-paiement était devenu une nécessité tant pour les commerçants que pour les citoyens. Pour sa part, le directeur de la SARL Pilabs, Mohamed Teksenna, a mis en avant l'importance du E-marketing et du e-paiement à l'ère de la Covid-19 qui est devenu un facteur contribuant à la promotion de ces marchés virtuels dont le e-paiement. Il a également rappelé la grande importance que revête la coopération entre les start-ups et le GIE Monétique afin de développer les prestations du paiement électronique. Créé en 2014, le GIE monétique qui regroupe toutes les banques publiques et privées en sus d'Algérie Poste est une instance de régulation et de promotion du e-paiement en Algérie.

Djamila Sai

CPA

Banque

Lancement inaugural de la finance islamique ce dimanche

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a annoncé jeudi que le lancement inaugural de la finance islamique au niveau de ses agences interviendra dimanche prochain au niveau de l'agence «174» de Val d'Hydra (Alger) après que la banque ait obtenu les certificats de conformité du Haut Conseil Islamique (HCI) et l'agrément de la Banque d'Algérie.

«Le CPA informe sa clientèle de la mise en place d'une nouvelle ligne de métier au sein de son réseau commercial, dédiée à la finance islamique, chargée de la commercialisation d'une gamme de produits et services conformes au préceptes de la Charia islamique, après que la Banque ait obtenu les certificats de conformité du Haut Conseil Islamique (HCI) et également l'agrément de la Banque d'Algérie», a précisé un communiqué du CPA. L'inauguration de l'activité de la finance islamique se fera sous l'égide du Président-directeur général accompagné des responsables de la Banque, a ajouté la même source. Ainsi, dans le cadre de cette nouvelle activité portée par le slogan «Vos valeurs nous inspirent» permettra à la clientèle du CPA de bénéficier de produits et services conformes aux préceptes de la Charia islamique certifiés par le Comité Charia'a de la Banque et par l'autorité nationale du Haut Conseil islamique.

Ces produits et services au nombre de neuf (09) sont destinés à l'ensemble des segments cibles, qu'il s'agit des particuliers, professionnels et entreprises et en particulier les PME. La commercialisation de ces produits se fera progressivement sur tout le réseau national bancaire du CPA et inclura des produits de dépôts et de financement comme le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement islamique, l'offre Mourabaha «Aqar/Sayara/Tadjhiz» ainsi que l'offre «Ijara» Immobilier et équipements, a fait savoir cette Banque publique. De même, pour assurer une prise en charge de qualité et optimiser la commercialisation progressive des produits et services islamiques, la Banque a investi dans la création de guichets dédiés et la formation d'une équipe pluridisciplinaire de cadres et commerciaux, a conclu le communiqué.

Agence

INFO EXPRESS

Sidi Bel Abbès
Deux suspects arrêtés, 4.397 comprimés psychotropes et 61 bouteilles de liquide hallucinogène saisis

Agissant sur une information, signalant la présence de 02 individus écoulant des psychotropes à bord d'une voiture de location de marque Dacia Logan, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire ont réussi à saisir une quantité importante de produit hallucinogène, rapporte un communiqué de la cellule de communication et des affaires générales. Le véhicule a été pisté discrètement. Les suspects ont été surpris en pleine action en possession d'une petite quantité de comprimés. La perquisition à leurs domiciles respectifs a permis de trouver le reste, soit une totalité de 4.397 comprimés bien dissimulés avec 61 bouteilles de liquide et une somme d'argent dépassant les 25 millions de centimes, revenue de la vente, détaille la source. Devant le tribunal, une détention a été prononcée à leur encontre, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Mécontentement des moudjahidine

Les moudjahidine déplorent leur exclusion

Lors de la cérémonie de célébration de la Journée nationale de la presse organisée par M. Le wali de la wilaya d'Aïn Témouchent, M. Moumen M'hamed, au siège de la wilaya, les journalistes et les correspondants ont remarqué l'absence de taille de l'organisation des moudjahidine à cette journée nationale.

Selon le moudjahid, M. Bencherrat Mokhtar qui a répliqué à chaud : «Nous sommes déçus, car nous nous estimons victimes d'une exclusion injustifiée. Nous n'avons reçu aucune invitation». Et pourtant le grand journaliste de la Révolution du 1 novembre, Aïssa Messaoudi est un moudjahid enfant de la wilaya, qui a le mérite d'être évoqué en toutes circonstances nationales.

Sabraoui Djelloul

Gendarmerie nationale

Saisie de 1.404 cannettes de boissons alcoolisées

Durant la nuit du 21 octobre dernier, les éléments de la Gendarmerie de Aïn Témouchent ont saisi une importante quantité de boissons alcoolisées à bord d'un véhicule contenant 1.404 cannettes de boissons alcoolisées de différentes marques, selon la chargée de la communication au niveau du groupement qui a annoncé hier l'information. En fait, lors d'un contrôle ordinaire dressé sur la route nationale n°35 et près de Aïn Tolba, ces éléments ont fouillé ce véhicule en provenance d'Aïn Témouchent et à destination de Tlemcen. Ainsi, ils ont découvert cette quantité de liqueur.

Sabraoui Djelloul

Séisme de Mila

Les listes préliminaires des concernés par l'indemnisation élaborées

L'opération d'élaboration des listes préliminaires concernant toutes les formules d'indemnisation destinées aux familles touchées par le séisme ayant frappé la wilaya de Mila, le 7 août dernier, causant d'importants dégâts matériels a été achevée, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

Les listes élaborées comprennent les noms des sinistrés concernés par l'indemnisation dans le cadre du relogement et les bénéficiaires des aides de location ou d'aide de réhabilitation des bâtisses, a-t-on indiqué dans un communiqué émanant des services de la wilaya. Les services de la wilaya ont appelé les concernés à s'approcher des services de la daïra de Mila pour retirer les convocations relatives au tirage au sort qui sera effectué de manière «urgente» pour connaître le logement de chaque bénéficiaire de logements réalisés au site



«Ferdoua» dans la commune de Sidi Merouane destinés à la prise en charge des sinistrés du séisme. Parallèlement, il sera procédé à l'octroi de décision d'attribution d'aide de location desti-

née aux citoyens ayant demandé de bénéficier d'assiettes pour la construction de leurs logements à travers divers sites réservés à cet effet, selon la même source.

R.R/Agence

Mobilis

Mise en service de huit nouveaux relais El-Bayadh-Adrar, Adrar-Tindouf

Dans le cadre de la concrétisation de son plan d'action de modernisation et de déploiement technique de la couverture de son réseau, Mobilis à le plaisir d'annoncer la couverture réseau sur des axes autoroutiers importants dépourvus de signal de réseau mobile, à savoir :

>El Bayadh Adrar : le tronçon routier Elbnoud-Tinerkouk.

>Adrar-Tindouf : le tronçon routier Tsabit-tabel-bala et le tronçon routier

Oum Elassal-Hassi Naga-Tindouf.

Les huit (08) nouveaux sites relais ont été inaugurés et mis en service en présence de M. Brahim Boumzar, ministre de la Poste et des Télécommunications, les autorités locales et le président directeur général d'ATM Mobilis M. Adel Dekali. Cette opération améliorera considérablement la couverture réseau Mobilis qui est en soi une véritable performance effectuée dans un délai record

de 25 jours grâce aux efforts combinés par les techniciens d'ATM Mobilis et ses différents partenaires ainsi que le soutien indéfectible du Ministère de tutelle. À travers cette présence, Mobilis se distingue encore une fois, par sa couverture réseau la plus étendue à travers le territoire national et confirme son engagement d'être toujours proche des citoyens pour leur offrir un service de qualité.

C.P

Bimbies s'engage auprès des familles algériennes les plus modestes

Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de l'engagement sociétal de la marque et de son groupe, Faderco envers les familles algériennes. Dans la lignée de toutes les marques du groupe Faderco, Bimbies s'implique dans la vie des familles algériennes et s'engage cette année à faire de la rentrée scolaire un véritable moment de partage. Au vue de la situation sanitaire que vit le pays et le retour progressif des élèves sur les bancs d'écoles, Bimbies en partenariat avec l'association SOS Village d'enfants, entreprend une action de solidarité envers les familles les plus modestes, et leur apporte un soutien en prévision de la pro-

chaine rentrée scolaire. Dans le cadre de ce partenariat avec l'association SOS Village d'enfants, Bimbies accompagne 10 associations humanitaires basées dans différentes wilayas du pays qui nous serviront de relais, et veilleront au bon fonctionnement de l'opération dans les délais impartis dans les wilayas d'Adrar, Biskra, Ouargla, Tipaza, Alger et Sétif. Le partenariat avec SOS Village d'enfants s'est construit pour soutenir d'autres associations humanitaires réparties dans différentes wilayas du pays, cela se concrétise à travers l'accompagnement de 10 associations locales qui veilleront au bon fonctionnement de l'opéra-

tion dans les délais impartis dans les wilayas d'Adrar, Biskra, Ouargla, Tipaza, Alger et Sétif. L'action Bimbies consiste en la mise à disposition de plus de 3 300 kits scolaires (cartables et affaires scolaires pour les niveaux primaire et secondaire). A travers cette campagne, Bimbies entend renforcer le lien de bienfaisance caractéristique des Algériens et inciter d'autres acteurs économiques à faire de même et prendre le relais dans l'optique d'amoinrir l'impact d'une crise qui a marqué les citoyens, notamment les plus nécessiteux d'entre eux, et affermir l'empreinte sociétale des entreprises algériennes.

C.P

Les zones d'ombre «au premier plan des priorités» dans le programme du gouvernement



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, mercredi soir à partir de Batna, que les zones d'ombre sont «au premier plan des priorités du programme du gouvernement», et la désignation par le président de la République d'un conseiller spécial chargé du suivi des problèmes dans ces régions en est la preuve. (Photo >D. R.)

3^e Salon du bâtiment et des travaux publics à Constantine : promotion du produit local



La 3e édition du Salon du bâtiment et des travaux publics de l'Est s'est ouverte mercredi au Complexe culturel Ahmed Bey de Constantine avec la participation de 77 entreprises publiques et privées du secteur dont 7 start-up.

(Photo >D. R.)

Djelfa : démantèlement d'un atelier de fabrication de munitions de catégorie 5



La brigade de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Aïn Ouessara (10 km au nord de Djelfa) a démantelé un atelier clandestin de fabrication d'armes et de munitions de catégorie cinq (5), a-t-on appris, mercredi, auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

(Photo >D. R.)

La réalisation de la seconde tranche de la pénétrente reliant Batna à l'autoroute Est-Ouest autorisée



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a annoncé mercredi à Batna la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'autoriser la réalisation de la seconde tranche de la pénétrente reliant Batna à l'autoroute Est-Ouest sur 42 km.

(Photo >D. R.)

Palestine

Le plan d'annexion se poursuit en prétextant la création de «réserves naturelles»



L'ambassadeur palestinien Amine Maqboul : La création de «réserves naturelles» réduisent toute chance de paix dans la région.

Dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur Makboul a indiqué que l'occupation israélienne s'adonnait à la confiscation des terres palestiniennes sous divers prétextes, notamment la création de zones militaires et de réserves naturelles, pour en fait y implanter des colonies, précisant que l'occupation avait récemment intensifié son recours au subterfuge des «réserves naturelles» pour tromper la communauté internationale et justifier ses violations dans le cadre de son plan expansionniste. Le diplomate palestinien a affirmé que les tentatives d'accaparement des terres palestiniennes sous couvert de «réserves naturelles» visaient à empêcher l'établissement de l'Etat palestinien et la libération de son peuple, ce qui va à l'encontre du droit international, a-t-il dit. Selon lui, il incombe aussi à la communauté internationale de mettre un terme à ces dépassements et de faire avancer le processus de paix dans la région en vue de l'éta-

L'occupation israélienne poursuit son plan d'annexion des territoires palestiniens en prétextant de la création de «réserves naturelles» sur ces terres dans le but inavoué d'y implanter des colonies, a révélé jeudi l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Amine Maqboul, pour qui «ces pratiques illégales réduisent toute chance de paix dans la région à néant».

blissement d'Etat palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale.

L'occupation confisque 11.000 dounams de terres palestiniennes sous couvert de «réserves naturelles»

Dans une déclaration à la station de radio «Voice of Palestine» (la voix de la Palestine), le directeur général des ressources naturelles au sein de l'Autorité palestinienne de la qualité de l'environnement, Aissa Moussa, a fait

savoir que les autorités d'occupation israéliennes contrôlaient, en Cisjordanie, 36 zones d'une superficie totale de 11.000 dounams, sous couvert de «réserves naturelles», où elles comptent implanter des colonies. De nombreuses zones ont ainsi été déclarées «réserves naturelles» par les autorités d'occupation israéliennes dans le but inavoué de les convertir en camps et en colonies. Sur les 51 réserves naturelles de Cisjordanie, 15 relèvent de la souveraineté palestinienne et 36 se trouvent dans les zones «C» sous le contrôle de l'occupation, a-t-il détaillé. Et d'ajouter que ces terres déclarées comme réserves naturelles ne sont, en effet, que des terres fertiles situées à Ariha, au sud de Jiftlik, à Deir Hadjla ou encore dans la région Est de Tayasir à Tubas (Cisjordanie). M. Moussa a fait savoir que la transformation des terres en réserves ne s'effectuait pas par des décisions militaires mais plutôt grâce à des études sur le terrain, ajoutant que l'Union internationale pour la conservation pour la nature (UICN) avait définie des normes bien précises pour leur transformation en réserves. Le ministère palestinien des Affaires étrangères avait exigé, lundi dernier, d'imposer des sanctions internationales à Israël pour qu'elle renonce à ses projets d'expansion, notamment après avoir transformé des dizaines de milliers d'hectares relevant des territoires palestiniens en «réserves naturelles». Le ministère avait dénoncé, dans le même communiqué la transformation des dizaines de milliers d'hectares de territoires palestiniens en réserves naturelles (à El Aghoaur) dans le cadre de la mise en œuvre du projet israélien d'annexion, estimant que le silence international face à ces violations constitue un abandonnement, par la société internationale et l'ONU, du peuple palestinien.

R.I/Agence

R.I/Agence

Libye

L'ONU relève des signes d'apaisement quant à un règlement définitif de la crise

L'ONU a relevé mercredi des signes d'apaisement quant à un règlement définitif de la crise libyenne lors des réunions de la Commission de dialogue militaire (5+5) entre les belligérants libyens sous les auspices des Nations-unies. Après deux jours de négociations de la commission militaire, représentant les deux parties en conflit, l'envoyée spéciale de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams, s'est déclarée «assez optimiste» sur la possibilité d'un cessez le feu durable après deux jours de négociations entre les parties à Genève. «Je suis assez optimiste», a déclaré l'envoyée onusienne lors d'une conférence de presse, à Genève, en marge du quatrième round du dialogue militaire qui a commencé lundi au Palais des nations de Genève. Mme Williams base son sentiment sur l'atmosphère «de sérieuse et d'engagement» qui selon elle a caractérisé les premières discussions de la commission militaire libyenne conjointe. Mme Williams a annoncé plusieurs accords concrets comme l'ouverture des principales routes terrestres du pays ainsi que celle de certaines voies aériennes intérieures, qui doivent permettre de soula-

ger la situation très difficile des populations civiles. La réouverture des routes terrestres aura un impact positif certain sur le vécu des Libyens, s'accordent à dire des observateurs de la scène libyenne. Confirmée lors du sommet international du 19 janvier 2020 sur la Libye à Berlin, la commission militaire conjointe doit définir les conditions d'un cessez-le-feu durable, avec retrait de positions militaires. C'est l'une des trois voies poursuivies en parallèle par la Manul, avec le volet économique et le volet politique. Pour la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Stephanie Williams, ces avancées ont de quoi rendre optimiste quant à un règlement définitif de la crise et l'instauration d'un cessez-le feu durable.

Les belligérants libyens se sont également mis d'accord sur la nécessité de mettre en place une «force commune» pour la sécurisation des sites pétroliers et l'urgence de «chasser tous les mercenaires et forces étrangères» présents en Libye.

R.I



L'envoyée spéciale de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams.

Côte d'Ivoire

Des observateurs internationaux pour la présidentielle du 31 octobre

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a annoncé qu'elle enverrait des observateurs internationaux en Côte d'Ivoire pour l'élection présidentielle du 31 octobre, ont rapporté mardi des médias. «Nous déployons souvent des missions dans les processus électoraux en cours en Afrique, c'est dans ce cadre que la secrétaire générale de l'OIF (Louise Mushikiwabo) va déployer une mission d'information et de contact ici pour accompagner la commission électorale indépendante

(CEI) dans le processus en cours», a précisé Désiré Nyaruhirira, conseiller spécial de Mme Mushikiwabo. Cette mission aura pour objectif d'apprécier et d'évaluer avec toutes les parties prenantes, à savoir la société civile, les acteurs politiques et les médias pour «voir comment est-ce qu'on peut avoir une élection libre, transparente et démocratique», a-t-il précisé au terme d'une séance de travail à Abidjan avec le président de la CEI, Ibrahim Kuibiart-Coulibaly.

R.I

Sahara occidental : mise en garde contre la recrudescence des violations marocaines

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Taleb Omar a mis en garde jeudi contre la recrudescence des violations du régime marocain dans les territoires sahraouis occupés à la veille de la réunion du Conseil de sécurité, appelant l'ONU à assumer ses responsabilités et organiser un référendum libre et transparent permettant au peuple sahraoui de décider de son sort. «La région est sous tension en raison des pratiques contraires à la légitimité internationale du régime marocain, notamment les restrictions imposées aux militants sahraouis et l'obstination à refuser l'organisation du référendum d'autodétermination», a indiqué l'ambassadeur sahraoui dans une déclaration à l'APS. Affirmant que les violations de l'occupant marocain se

sont poursuivies, 29 ans durant, soit depuis le cessez-le-feu, le diplomate sahraoui a indiqué que cette situation a fait que le plan de règlement a dévié de sa nature pacifique, et ce notamment devant les tergiversations de l'ONU à imposer l'application de la loi. Il a mis l'accent, par la même occasion, sur la nécessité pour le Conseil de sécurité de prendre «une position pour remettre le processus sur la bonne voie, et ouvrir de nouveaux horizons de règlement politique qui commence par des négociations et se termine par l'application de la mission de la Minurso, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination libre et transparent». Lire aussi, 4e Commission de l'ONU : «l'Angola souligne l'urgence d'une solution au conflit du Sahara...».

R.I/Agence

R.I/Agence

contribution

Mutations géostratégiques mondiales Tensions géostratégiques, sécurité collective et nouvelles conflictualités dans la région sahélienne

Ces enjeux sont intimement liés aux nouvelles mutations mondiales actuelles qui devraient conduire à de profondes reconfigurations socio-économiques, technologiques mais également sécuritaires. La «sécurité collective», expression dont l'usage s'est développé dans les années 1930, constitue une tentative de réponse au déchaînement de violence des deux guerres mondiales du XX^e siècle. Intimement quant à la formation à la paix (CP), elle soulève des défis politiques, économiques sécuritaires et notamment la relation entre la formation et la manière dont les parties externes s'engagent dans le règlement des conflits et notamment la relation entre les États, les organisations internationales et les sociétés civiles mondiale et locale et leurs influences pour une paix durable, fondées sur la dialogue des cultures, la tolérance, facteur de stabilité de toute l'humanité pour un monde solidaire.

1. Problématique de la sécurité collective au Maghreb et au Sahel

1.1-Préambule : quelques éclaircissements sur le concept de sécurité collective

Aux antipodes de la sécurité par l'équilibre des puissances qui avait marqué le système international au XIX^e siècle, la sécurité collective repose, elle, sur le «déséquilibre» des forces. Ce système a d'abord été institutionnalisé, au lendemain de la Grande Guerre, par la Société des Nations (SDN), puis a été repris en 1945 par l'Organisation des Nations unies (ONU). Loin d'avoir donné les résultats que ses promoteurs avaient placés en lui, il marque néanmoins un tournant dans l'histoire des relations internationales. Une approche globale comme facteur d'adaptation selon les experts militaires est nécessaire au nouveau contexte : la cohérence, l'anticipation, l'adaptabilité, la permanence, la «légitimation» et la «résilience». C'est que les crises internationales ont toujours concerné de nombreux acteurs. Mais traditionnellement, en dehors de l'organisation de sécurité collective à vocation universelle et à compétence générale qu'est l'ONU, leur gestion revenait avant tout aux États. Or de nombreux autres acteurs y participent désormais notamment les organisations non gouvernementales et les organisations d'intégration régionale. On le constate, le champ est composé d'une multitude d'acteurs et d'approches qui implique de facto un morcellement des actions et une difficulté à avoir un impact significatif sur le terrain.

De nombreuses études tentent de catégoriser les principaux acteurs de ces conflictualités émergentes. La plupart d'entre elles opposent les États, dotés de forces armées régulières, à des acteurs non-étatiques, laissant apparaître de nouveaux adversaires. Cette opposition, selon les experts en géostratégie entre États et acteurs non-étatiques, ne semble pas totalement satisfaisante car elle ne reflète pas l'ensemble des systèmes asymétriques.

En effet, une typologie des acteurs ne peut se faire qu'en prenant en compte plusieurs critères : les motivations, l'organisation et les modes d'action. De nouvelles conflictualités sont apparues où leurs acteurs se caractérisent souvent par l'illisibilité de leur organisation, l'imprévisibilité de leurs actions multiformes qui privilégient la violence dûment mise en scène par la recherche du sensationnel et de la médiatisation. Grâce aux nouvelles technologies et à leur prolifération non maîtrisée, ces conflictualités

Les tensions actuelles à nos frontières interpellent l'Algérie, pièce maîtresse de la stabilité de la région, à travers les actions de l'ANP et les différents services de sécurité. C'est qu'aux enjeux au Maghreb et au Sahel, préfigurent d'importantes reconfigurations géopolitiques et géoéconomiques dans une zone sensible rentrant dans le cadre de la nouvelle stratégie mondiale à laquelle l'Algérie ne saurait échapper et d'une manière générale toute l'Afrique.

sont susceptibles d'utiliser toute la panoplie des capacités actuelles : armement sophistiqué, maîtrise de l'information, diversité des types d'agression (capacité d'exporter une menace n'importe où dans le monde), générant des menaces (cyber-délinquance, cyber-criminalité, etc.) qui mettent en évidence l'insuffisance des systèmes de sûreté ou de substitution dans les sociétés modernes.

En effet, les moyens modernes de communication facilitent l'expression libre et la circulation, via les réseaux, des idées les plus extrêmes, dans un but revendicatif, subversif ou prédateur. Elles peuvent atteindre tous les pans de la société : cohésion sociale, légitimité de l'autorité, pertinence du modèle économique, sociétal ou religieux. Ainsi véhiculées, les techniques d'«agression» de toutes natures se propagent, et contribuent d'autant plus à la fragilisation des «cibles» potentielles qu'elles s'appuient souvent sur l'image, support d'émotion et propice aux comparaisons.

1.2- Le Maghreb face aux mutations géostratégiques mondiales

Devant privilégier en premier lieu ses intérêts stratégiques, partie prenante du dialogue méditerranéen (DM), le Maghreb se doit d'agir en fonction d'un certain nombre de principes et à partir d'une volonté avérée de contribuer à la promotion de la sécurité et de stabilité dans la région, que ce soit dans le cadre d'une coopération avec l'Otan, en fait avec les USA, ou avec les structures de défense que l'Union européenne entend mettre en place, également avec la Russie et la Chine pour ne citer que les principaux acteurs mondiaux. Les derniers événements au Sahel, faute d'une coordination, montrent son incapacité à agir sur des événements majeurs. La fin de la Guerre froide marquée par l'effondrement du bloc soviétique et les attentats survenus aux États-Unis le 11 septembre 2001 représente un tournant capital dans l'histoire contemporaine. Le premier événement marque la fin d'un monde né un demi siècle plutôt et la dislocation d'une architecture internationale qui s'est traduite des décennies durant par les divisions, les déchirements et les guerres que nous savons. Aujourd'hui, les menaces sur la sécurité ont pour nom terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, crises régionales et délitement de certains États.

Or, les défis collectifs, anciens ou nouveaux, sont une autre source de menace : ils concernent les ressources hydriques, la pauvreté, les épidémies, l'environnement. Ils sont d'ordre local, régional et global. Entre la lointaine et très présente Amérique et la proche et bien lointaine Europe, entre une stratégie globale et hégémonique, qui possède tous les moyens de sa mise en œuvre et de sa projection, et une stratégie à vocation globale qui se construit laborieusement et qui peine à s'autonomiser et à se projeter dans son environnement géopolitique immédiat, quelle attitude adopter et quels choix faire pour le Maghreb ? Interpellé et sollicité, le Maghreb s'interroge légitimement sur le rôle, la place ou l'intérêt que telle op-

tion ou tel cadre lui réserve ou lui offre, qu'il s'agisse du dialogue méditerranéen de l'Otan ou du partenariat euro-méditerranéen, dans sa dimension tant économique que sécuritaire. L'adaptation étant la clef de la survie et le pragmatisme un outil éminemment moderne de gestion des relations avec autrui, le Maghreb devant faire que celui qui commande la raison et ses intérêts. C'est dans ce cadre que doit être placée la stratégie du Maghreb dans le dialogue méditerranéen de l'OTAN.

Le cadre défini au sommet de l'Otan de promouvoir le dialogue méditerranéen de l'Otan au rang de «véritable partenariat», (le même sommet d'Istanbul faisant une offre de coopération à la région du Moyen-Orient élargi qui est adressée aux pays qui le souhaite, ceux qui sont membres du conseil de coopération du Golfe étant cités explicitement) ambitionne de contribuer à la sécurité et à la stabilité de la région méditerranéenne par le truchement d'un certain nombre d'actions au nombre de cinq qui se veulent complémentaires avec d'autres actions internationales :

a.- le renforcement de la dimension politique du dialogue méditerranéen avec l'Otan ;
b.- l'appui au processus de réformes de la défense ; c.- la coopération dans le domaine de la sécurité des frontières ; d.- la réalisation de l'interopérabilité ; e.- la contribution à la lutte contre le terrorisme. Face à ces propositions quelle est l'attitude des pays du Maghreb devant consolider l'intégration maghrébine pour devenir une entité économique fiable au moment de la consolidation des grands ensembles ? Les menaces qui pèsent sur les peuples et leurs États et les défis collectifs qui leur sont lancés doivent amener les pays du Maghreb à se doter d'une politique extérieure globale des enjeux, des problèmes et des crises que connaît le monde et à déployer ses capacités, ses moyens et son savoir-faire dans une logique de juste et fécond équilibre. Le dialogue et la concertation entre les peuples et entre les acteurs sont la clef et en même temps la meilleure des garanties pour instaurer la paix et la stabilité de manière juste et durable. C'est sur cette base que me semble-t-il que les pays du Maghreb doivent s'engager dans le dialogue méditerranéen de l'Otan et dans d'autres initiatives régionales ou sous régionales notamment européennes. Car face à l'Otan, existe une volonté politique de l'Union européenne d'avoir une stratégie de défense et de sécurité qui concerne le Maghreb. Sur le plan militaire et géostratégique c'est à travers les activités du groupe dit des «5+5» que peut être apprécié aujourd'hui la réalité d'une telle évolution. C'est que la lecture que font les Européens des menaces et défis auxquels le monde et notre région sont confrontés repose essentiellement sur la nécessité de développer ensemble une stratégie de riposte collective et efficace concernant notamment le terrorisme international, le trafic des êtres humains et la criminalité organisée à travers la drogue et le blanchiment d'argent. Pour le cas du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie qui ont signé l'Accord de libre échange avec l'Europe, en ma-

tière de défense et de sécurité, des consultations relatives à la mise en place d'un dialogue entre le Maghreb et l'Union européenne ont lieu sous forme de consultations informelles et de réunions formelles. Mais il serait souhaitable des clarifications portant sur deux questions jugées fondamentales : la valeur ajoutée de cette offre de dialogue par rapport au dialogue méditerranéen de l'OTAN et la coopération de lutte contre le terrorisme avec l'UE dans le cadre de la PESD. D'une manière générale et au vu de ce qui se passe au Sahel, il y a urgence pour l'Algérie et le Maghreb une stratégie d'adaptation. Pour ma part, lors d'un déplacement aux USA lors d'une rencontre avec un grand responsable au département du trésor US à Washington, j'avais émis cette hypothèse naïvement que l'Algérie et le Maghreb devaient tirer profit des divergences entre la France et les États-Unis d'Amérique. Il m'avait répondu clairement : «Il n'y a parfois que des divergences tactiques de court terme mais aucune divergence stratégique entre les États-Unis d'Amérique et la France et plus globalement avec l'Europe». J'en ai tiré la leçon afin de comprendre les enjeux géostratégiques alors certains veulent encore opposer les USA à la France sur le dossier du Sahel et notamment du Mali se croyant encore aux années 1960/1970 de la confrontation des blocs. Il est entendu qu'à la fin de toute guerre ce sera la diplomatie qui prendra la relève.

1.3.-La problématique sécuritaire du Sahel

La situation actuelle au Sahel pose la problématique de la sécurité de l'Algérie et fondamentalement l'urgence d'une coordination régionale notamment l'intégration de la sphère informelle posant la problématique de l'intégration du Maghreb (plus globalement de l'Afrique du Nord), pont entre l'Europe et l'Afrique afin de faire de cette zone une région tampon de prospérité. Le terrorisme, menace planétaire, se nourrit fondamentalement de la misère en se livrant au trafic de tous genres, rançons, drogue, armes, etc.

Le Maghreb, pour peu que les dirigeants dépassent leurs visions étroites d'une autre époque, a toutes les potentialités pour devenir une grande puissance régionale avec une influence tant économique que militaire, dans la mesure où en ce XXI^e siècle l'ère des micros États étant révolu et que la puissance militaire est déterminé par la puissance économique. Pour cela, des stratégies d'adaptation au nouveau monde pour le Maghreb sont nécessaires, étant multiples, nationales, régionales ou globales mettant en compétition/confrontation des acteurs de dimensions et de puissances différentes et inégales. Face aux menaces communes et aux défis lancés à la société des nations et à celles des hommes, les stratégies de riposte doivent être collectives. Cependant, dès lors qu'elles émanent d'acteurs majeurs et de premier plan, elles s'inscrivent dans une perspective globale et cachent mal des velléités car évoluant dans un environnement géopolitique régional que des acteurs majeurs façonnent aujourd'hui à partir de leurs intérêts et des préoccupations stratégiques qui leurs sont propres.

(A suivre)

Professeur des universités, expert international en management straté-
giste
D' Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

Flexible, efficace et économique

Les atouts de la nouvelle machine à laver de IRIS

Dénotée SNOW, la nouvelle machine à laver arrive sur le marché avec une multitude de solutions et de fonctionnalités qui ont pour but de faciliter la vie de tous les jours. En effet, la SNOW est conçue pour accompagner les personnes avec une cadence de vie soutenue. La SNOW offre la possibilité de lancer des lavages ultra rapide grâce à la fonction «Speedy lavage de 15 min». Elle offre aussi la possibilité de rajouter du linge en cours de lavage avec sa fonctionnalité «pause ajout». La SNOW garantit un soin et une protection à votre linge irréprochable de par son tambour en forme de flocons de neige et d'autres parts avec les fonctions Power Jet et l'auto-nettoyage qui assurent un lavage optimal. Côté énergie, la SNOW de IRIS est classée A+++ qui traduit en consommation de -20% qu'un lave-linge classique. La SNOW est équipée d'une touche de rappeler votre programme favori pour de facilité le quotidien. A noter que la SNOW est d'une capacité de 10.5 kg, au prix de 60.000,00 DA, avec un moteur Inverter pour une garantie de 10 ans.

R.R

Aïn Témouchent

188 bus pour le ramassage scolaire

Le coup d'envoi de la rentrée scolaire a été donné à Azioua, localité coupée du monde implantée sur l'axe frontalier (Tiaret-Relizane, Tisemsilt - Chellef), relevant de la commune de Sidi Ali Mellal. L'un des patrons les plus déshérités du nord de Tiaret, où vivent 265 familles de 1.590 âmes, à vol d'oiseau de la commune d'origine de Sidi Ali Mellal. Sur le fichier scolaire de Azioua et ses trois hameaux, Karaouzia, El koudia et Kouatbia, on compte 239 inscrits à l'école primaire, baptisée du nom du vaillant Tefah AEK, parmi les 148.913 élèves affectés à travers les 534 établissements scolaires que compte la wilaya.

Une fois le ramassage scolaire assuré par 188 bus, dont (124 affectés par le MICL, 64 financés par le ministère de la Solidarité) s'ajoutent les 21 communes renforcées par le nouveau quota important des 65 de marque Mercedes avant la rentrée scolaire attribués par le wali de la wilaya, M. Deramchi Med Lamine lors des visites à travers les zones d'ombre. La nouvelle rentrée scolaire a été marquée par la mise en service d'un réseau ADSL-4G pour les scolarisés de la localité Azioua, une classe équipée par un lot d'équipements informatique, selon les normes installées par le premier responsable d'Algérie Télécom, une autre vision et une dimension pour enterrer l'isolement et la fixation de l'écran bleu face à cette catégorie fragile, cicatrisée dans un passé, marginalisée, les oubliés entassés comme des poussins dans un poulailler. Aujourd'hui avec la nouvelle feuille gouvernementale, un clavier



Coup d'envoi de la rentrée scolaire à Azioua.

entre les mains d'un chérubin, c'est comme un bébé attaché à sa maman, une batterie à son portable, la marguerite de printemps, c'est le rayon de soleil qui vient égayer la vie de la population des zones d'ombres avec la toile d'araignée des réseaux sociaux, le «savoir». En effet, pour l'enseignement primaire, 148.913 élèves dont quelque 8.692 nouveaux inscrits seront répartis sur les 534 établissements que compte la wilaya. Concernant le cycle moyen, ce sont 80.900 collégiens qui regagneront les 146 CEM, tandis que les 39.437 élèves de l'enseignement secondaire seront répartis sur les 60 lycées que compte la wilaya. Concernant l'encadrement pour cette rentrée scolaire, on compte 19.192 fonctionnaires. «95.000 élèves nécessiteux bénéficieront, durant la première semaine de la rentrée scolaire, de la prime de scolarisation estimée à 5 000 DA», a annoncé le chef de l'exécutif lors d'un point de presse accordé à notre rédaction, et au chapitre de la cantine scolaire, en ajoutant que «371 cantines scolaires seront ou-

vertes pour servir des repas chauds et améliorés aux 113.113 scolarisés, et la part du lion revient aux zones d'ombre». Pour l'internat, on compte un nombre de cinq, sur le vaste sol du Sersou dont le secteur sera renforcé les prochains jours de quatre écoles primaires, quatre collèges et trois lycées suite à la déclaration du premier responsable de la wilaya. Au total se sont 267.250 inscrits sur le listing du secteur éducatif, 24 unités chapeautées par 120 blouses blanches (médecins, dentistes, psychologues et infirmiers). Pour le taux de réussite, le wali de la wilaya M. Deramchi Mohamed

Amine nous avance un tableau comparativement aux quatre années antérieures : «un acquis, notre région a enregistré une hausse du taux de réussite, 5.372 ont pu décrocher, soit un taux de réussite de 55,65%, très proche du taux national, qui est de l'ordre de 55,30%». Il y a lieu de signaler, entre autres, que 2 lycées ont enregistré un taux de réussite de plus de 90%, celui de Kadiri Khaled de Sougueur avec 97,46 %, suivi par le lycée Ahmed Medeghri de tiaret. «Deux autres établissements secondaires de Tiaret, «commandant Si Zoubir» et le lycée «Ghafoul Sahraoui» ont réalisé des taux de réussite dépassant les 80%, alors que trois (03) autres lycées ont décroché des taux de réussite dépassant les 75%, à savoir les lycées «Hireche Mohamed» et «Bey Bouzid» de Tiaret et l'établissement «Chadli Kadda» de Freneda. A noter que la première place à l'échelon de la wilaya est revenue à l'élève Djellab Ikram Fatima-Zohra de Sougueur avec une note de 18,53/20 (techniques mathématiques), alors que huit (08) candidats ont décroché des notes supérieures à 18/20 et 49 autres supérieures à 17/20.

Hamzaoui Benchohra

Relizane

Les créances s'élèvent à 1.850 millions DA

La SADEG-DD-Relizane a décidé, dans un premier temps, à sensibiliser les clients pour régler leur redevance avant de procéder à des coupures qui toucheront un échantillon de ces clients, puis l'opération sera étendue progressivement à l'ensemble des mauvais payeurs et des fraudeurs. Les créances de la SADEG-DD-Relizane s'élèvent à 1.850 millions de DA, a souligné Mme Souad Benyamina, la chargée de la cellule de communication de la Société de Relizane. La SADEG est confrontée à de nombreux clients qui n'arrivent pas à honorer leurs engagements pour s'acquitter de leurs dettes en énergie. Les créances impayées se chiffrent à la fin du mois de juin 2020 à 1.850 millions de DA. Les créances chez les abonnés ordinaires s'élèvent à plus de 751 millions de dinars. Cette situation a influé négativement sur

le fonctionnement de cette société. Ainsi, après de moultes mises en demeure, la SADEG de la wilaya de Relizane semble décidée à passer à la vitesse supérieure en ce qui concerne le recouvrement des créances de ses abonnés. La trésorerie est passée au rouge, donc en situation lamentable en raison des dettes, la direction de la Sonelgaz a décidé ainsi de passer à la vitesse supérieure en optant en pareils cas pour la coupure de l'électricité et du gaz pour les mauvais payeurs et aller même jusqu'aux poursuites judiciaires. Des mesures drastiques seront appliquées par toutes les directions de Sonelgaz afin de dissuader les mauvais payeurs à persister dans cette voie et surtout les amener à régulariser leur situation et assainir les créances antérieures pour éviter le recours à la justice comme ultime solution.

N.Malik

Mawlid Ennabawi

Une campagne de sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques

Une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies sera lancée dimanche prochain par la Protection civile en prévision de la fête du Mawlid Ennabawi qui sera célébrée jeudi prochain. Placée sous le slogan «Un Mawlid Ennabawi sans accidents et à l'abri du Covid-19», cette campagne qui porte sur les différents risques générés par l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies, sera également accentuée sur le «respect scrupuleux des mesures de prévention relatives au Covid-19», en évitant notamment les regroupements familiaux ou entre amis, précise la même source.

Pour ce qui est de la manipulation des bougies et des cierges qui sont souvent à l'origine de départ d'incendies, la Protection civile a recommandé de placer ces bougies sur des supports



stables et non inflammables, loin des tentures et meubles afin d'éviter des incendies, insistant sur la présence des adultes lors de la manipulation de ces objets, lesquels doivent être mis hors de la portée des enfants. La Protection civile a également invité les parents et les adultes à enseigner aux enfants à faire montre de «prudence lorsqu'ils sont près

d'une bougie allumée, de ne jamais la laisser allumée et sans surveillance", tout en «conseillant d'utiliser des mèches incandescentes surtout au niveau des immeubles». En cas d'accident ou d'incendie, la Protection civile met à la disposition des citoyens le numéro de secours 14, ainsi que le numéro vert 1021.

R.R

INFO EXPRESS

Aïn Témouchent Le wali confirme son engagement

A l'occasion de la Journée nationale de la presse, du 22 octobre, le wali de la wilaya de Aïn Témouchent, Moumen M'hamed a organisé hier une collation en l'honneur des journalistes et correspondants journalistes des trois médias activant au niveau de la wilaya de Aïn Témouchent. «Je suis très heureux de participer avec vous à la célébration de la Journée nationale de la presse. Je tiens à faire l'éloge de la presse qui a lutté durant l'ère coloniale pour l'indépendance du

pays. Nous devons être très reconnaissant aux sacrifices déployés sur le terrain pour informer le citoyen et défendre l'intérêt du pays. Vous êtes le partenaire efficace dans le développement. Je respecte votre honorable mission. Je vous soutiens et je vous aide dans l'accomplissement de votre travail». Saisissant l'opportunité, l'écrivain journaliste Belhadri Boualem a présenté son nouveau livre intitulé «Les tatoués» et a présenté une copie au wali. Y ont assisté à l'évènement, le P/APW, le commandant de la Gendarmerie, le secrétaire général de la wilaya, le chef de la Sûreté de wilaya, le délégué du médiateur de la république et chef du bureau de la sécurité interne.

Sabraoui Djelloul

Sidi Bel-Abbès

Algérie Télécom : coupures récurrentes et faible débit de la connexion internet

La connexion est tellement lente qu'elle n'arrive même pas à afficher une page. Consulter sa boîte de messagerie est devenue un véritable calvaire, ouvrir un message ressemble à une aventure incertaine, où le temps perd toute sa valeur.

Votre attente devant un micro peut durer des heures sans que rien n'apparait en fin de compte, le moment où le gouvernement envisage de généraliser la numérisation pour mettre en place une plateforme favorable aux attentes, basées sur la rapidité, l'efficacité et la sécurité, et encourager le commerce par internet, afin de parer à cette pénurie de fonds dans les banques et les bureaux de postes, et booster le développement en générale.

Une torture !

La lourdeur et la lenteur sont-elles vraiment les mots idéals pour dénoncer une torture morale, une arnaque, une escroquerie délibérée, une irresponsabilité qui peut mettre en péril une gigantesque entreprise qui emploie des milliers de fonctionnaires et se considère un moteur pour le développement économique du pays. Algérie Télécom a tout prévu pour sauvegarder ses intérêts, sauf celui de son «client» pour garantir celui de l'entreprise, les coupures sont programmées automatiquement après chaque défaut de paiement. Aucun délai n'est toléré après la période déterminée sur la facture, même pas une fraction de seconde.

Droit et intérêt

De l'autre côté, les coupures et les pannes ne sont nullement considérées. Des abon-



Les abonnés d'AT se plaignent des fréquentes micro-coupures et de la lenteur de la connexion internet.

nés en moins ou en plus, ne dérange en rien les services des télécoms. Aucun moyen technique n'a été prévu pour les détecter, et ainsi préserver les droits et intérêts du client sans qu'il se déplace, tout autant que ces coupures automatiques pour défaut de paiement. Si cette panne n'est pas signalée, et que votre abonnement n'est plus satisfait. Soyez certain, que la ligne sera totalement résiliée après un certain délai. Les services d'Algérie télécom ne prendront même pas la peine de vous demander votre avis ou chercher

à connaître les vraies causes de votre absence subite, même après tant d'années d'abonnement.

Une caisse à monnaie

Client tout court, bon client ou mauvais client, c'est des termes qu'Algérie télécom ignore sans aucun doute. Les pratiques le prouvent. Le client qui se veut roi dans le marketing des entreprises, il n'est qu'une caisse à monnaie qu'il faut déboursier pour le leurrer d'une prestation qui est tout le temps mal honorée. La puissance de l'ADSL : 2 ou 4 Mbps, ce ne sont que des chiffres, au-

cune différence n'est sentie par le client devant son appareil, selon l'avis de plusieurs. L'unique différence, expliquent-ils, demeure dans la facturation. Algérie Télécom ne respecte pas son engagement avec son client, à travers le pré-paiement de sa facture internet. Il paye pour recevoir un débit précis pendant une période précise sans aucune interruption ni dérangement. Dans le cas contraire, et au regard du contrat qui relie les deux parties, Algérie Télécom devrait dédommager son client, ou lui prolonger le délai des jours de coupure ou de perturbation de sa ligne.

Djillali Toumi

Accidents de la route

Hausse sensible du nombre de blessés et de morts en une semaine

Le bilan des accidents de la route a connu, cette semaine, une hausse «sensible» du nombre d'accidents (+30), de blessés (+12) et de morts (+6) et ce par rapport à la semaine précédente, indique mercredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Par rapport aux statistiques de la semaine précédente, le bilan des accidents de la route a connu une hausse sensible du nombre d'accidents (+30), de blessés (+12) et de morts (+06) et ce durant

la période allant du 13 au 19 octobre 2020, note le communiqué. Lors de la même période, un total de 310 accidents a été enregistré au niveau des zones urbaines ayant fait 15 morts et 367 blessés, ajoute la source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux dépassant 96% en raison du non respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration, en sus d'autres facteurs liés au véhicule et à

l'environnement. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route et de la vitesse limitée, soulignant la nécessité de soumettre le véhicule au contrôle technique périodique. Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

R.R

Journée nationale de la presse à Oum El-Bouaghi

Le wali honore les correspondants et journalistes

Les correspondants et journalistes de la presse écrite de Oum El Bouaghi ainsi que les correspondants des chaînes de télévision et des revues sportives, en présence de la famille du journaliste de l'APS, Abdelaziz Khelfaoui décédé le 31 juillet 2020, ont été les invités ce jeudi (22/10/2020), par le chef de l'exécutif au sein de la résidence 2 de la wilaya de Oum El Bouaghi. Lors d'une conviviale réception, à l'occasion de cette date qui coïncide avec la Journée nationale de la presse, le wali a mis l'accent sur les efforts déployés par les différents organes de la presse qui ont assuré la couverture des événements qui ont marqué la région de Oum

El Bouaghi. Aussi, il n'a pas manqué de saluer le rôle prépondérant que joue la presse dans sa contribution quotidienne pour le développement économique, social, culturel et sportif. Le wali de la wilaya Tibourtine Zineddine n'a pas manqué de demander, d'éclairer et d'exposer dans nos articles les légitimes préoccupations citoyennes afin de les prendre en charge pour améliorer leur qualité de vie. Il a souhaité une bonne fête à toute la corporation et a indiqué que la révision de la nouvelle constitution accorde plus de liberté d'expression aux journalistes dans le cadre de leurs prérogatives et a rendu un vibrant hommage aux jour-

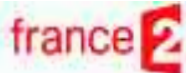
nalistes assassinés lors d'une décennie de violence. Saisissons cette occasion, les journalistes ont fait savoir qu'ils sont toujours au service du citoyen et défendre les valeurs fondamentales et l'intérêt national et de préserver ce grand acquis arraché par le sang, à savoir la liberté d'expression et le droit d'informer. A la fin de la cérémonie, le chef de l'exécutif a honoré tous les agents de la presse et la famille du journaliste de l'APS Abdelaziz Khelfaoui par des cadeaux symboliques. A noter qu'à la fin de la cérémonie des photos de souvenir ont été prises sur place.

A.Remache

Programme



- 11.00 Les feux de l'amour
- 12.00 Journal
- 12.30 Reportages
- 13.25 Reportages faits divers
- 15.05 Vacances des familles nombreuses
- 16.50 Les docs du week-end
- 18.10 Nos chers voisins
- 17.50 50mn Inside
- 20.00 Journal
- 21.00 Météo
- 21.05 The voice kids
- 23.35 The voice kids



- 10.10 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.00 Le journal
- 13.30 Tout compte fait
- 13.50 Un mariage plus que parfait
- 14.00 La boutiques des secrets
- 16.30 La robe de ma vie
- 17.40 N'oubliez pas les paroles
- 18.45 Le journal
- 20.00 Fort Boyard
- 20.55 Vestiaires
- 21.05 Spectaculaire



- 09.10 Météo
- 10.10 Norbert, commis d'office
- 12.00 Cauchemar en cuisine
- 13.30 Cauchemar en cuisine
- 13.50 E=M6 spécial santé
- 14.55 Chasseurs d'appart'
- 16.35 E=M6 spécial santé
- 17.40 French in the City
- 18.45 Le journal
- 20.25 Scènes de ménages
- 21.05 C'est quoi cette famille ?!
- 23.00 The Rookie
- 01.10 The Rookie



- 06.00 EuroNews
- 06.30 Boule et Bill
- 06.42 Ludo
- 07.09 Titeuf
- 07.40 Anatole Latuile
- 07.47 Les lapins crétiens : invasion
- 08.06 Raiponce : la série
- 08.20 Sept nains et moi
- 09.40 Les nouveaux nomades
- 11.20 Les grands du rire
- 11.25 Les carnets de Julie
- 11.55 Journal
- 12.20 Météo

12.25 Un livre toujours

13.55 Les grands du rire

14.15 Les carnets de Julie

15.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx

16.15 Trouvez l'intrus

17.10 Questions pour un champion

20.55 Météo

21.00 L'héritage

22.35 Une mère sous influence



- 18.05 Matière grise
- 19.42 Tout le monde veut prendre sa place
- 20.00 Acoustic
- 20.30 Journal
- 21.00 Stupéfiant !
- 23.08 Odysseus



- 13.10 Rosa
- 14.55 Rosa : wedding planneuse
- 16.30 Rosa : wedding planneuse
- 18.05 La petite histoire de France
- 20.00 Les 30 ans du Top 50
- 21.40 Les 30 ans du Top 50



- 09.50 Babylon Berlin
- 10.00 Babylon Berlin
- 10.35 Babylon Berlin
- 12.45 Le cercle
- 13.45 Top 14
- 16.00 Ligue 1 Conforama
- 17.50 Canal Sports Club
- 19.00 Sport Reporter
- 20.05 D'après une histoire vraie
- 21.40 Message from the King



- 18.00 Apollo 13
- 20.14 Par ici les sorties
- 20.30 En coulisses Ciné+
- 20.35 Hollywood Live
- 20.50 Night Call
- 22.55 La neuvième porte



- 12.25 Vues d'en haut
- 14.00 L'aube des civilisations
- 14.55 Mexique sauvage
- 15.50 Les routes de l'impos-



- 18.45 Arte journal
- 19.05 sous les pavés de...
- 20.05 28 minutes samedi
- 20.50 Héliopolis, la cité solaire des pharaons



- 11.00 Nos chers voisins
- 12.05 Hercule Poirot
- 14.05 Hercule Poirot
- 15.55 Hercule Poirot
- 17.00 Nos chers voisins
- 21.05 Columbo
- 22.25 90' Enquêtes



- 10.30 Thiem's 7 2020
- 13.30 Thiem's 7 2020
- 15.30 Aurillac / Bayonne
- 16.45 Agen / Montauban
- 17.55 Haugesund - Molde
- 20.00 Jeux olympiques : Home of the Olympics
- 20.30 Rosenborg - Strømsgodset

CHRONIK

par Herbé

VENGEANCE

Parce que sa sœur a disparu sans laisser de traces à Los Angeles, Jacob King débarque de Cape Town dans la cité des anges pour la retrouver. Il ne lui faut guère de temps pour découvrir qu'elle est morte, assassinée et oubliée, comme tant d'autres avant elle. Jacob décide alors de retrouver la trace de ses assassins et de se venger... Avec une telle histoire, «Message from the King» s'affiche donc clairement comme un film de genre violent lorgnant du côté des années 1970, du «Get Carter» de Mike Hodges, des Dirty Harry et du «Hardcore» de Paul Schrader. Du cinéma de genre comme on les aime avec une petite singularité en plus : il est réalisé par Fabrice Du Welz, le cinéaste belge. Ici, le réalisateur débarque sur le projet sans être à l'origine du scénario mais s'en empare avec un amour du genre qui ne s'est jamais démenti. «Message from the King» n'échappe donc pas aux règles d'un revenge movie : ambiance glauque, violence sèche et désespoir latent sont au rendez-vous sous le soleil d'un Los Angeles, rendant l'atmosphère du film bien particulière. Car au-delà de la violence graphique, c'est une violence plus sourde qui parcourt le film. La violence d'une ville cosmopolite qui s'en prend aux plus faibles pour les broyer, les laissant mariner dans des motels miteux ou sur le plateau glacial d'une morgue. Le Los Angeles de «Message from the King» est une ville où il faut se méfier de tout le monde. Dans sa quête de vengeance, Jacob aura tout de même le temps de se lier avec Kelly, une mère célibataire venue du Nouveau-Mexique, à la merci de cette ville cruelle. Âpre et violent, le film bénéficie du regard inédit de Du Welz sur la ville de Los Angeles. Si «scénaristiquement», il reste classique dans son registre sans en bouleverser les codes, il n'en demeure pas moins un exercice de style viscéral et passionnant, écrivain idéal pour que Chadwick Boseman puisse démontrer toute l'étendue de son talent dans un rôle sombre et torturé, entouré par de sacrés seconds rôles. «Message from the King», implacable jusque dans son dénouement, est donc une jolie réussite de la part d'un cinéaste amoureux du genre, décidé à secouer son public quoiqu'il arrive...

Sélection



Ciné Premier - 22.45 La neuvième porte

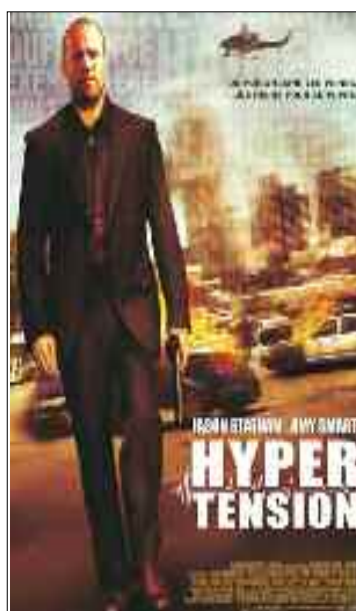
Film fantastique de Roman Polanski

→ De New York à Paris, via Cintra, la quête d'un chasseur de livres rares, chargé d'authentifier et de comparer les trois derniers exemplaires d'un célèbre grimoire du XVIIe siècle sur lequel Lucifer en personne aurait apposé sa griffe.

Ciné Premier - 20.50 Night Call

Thriller de Dan Gilroy

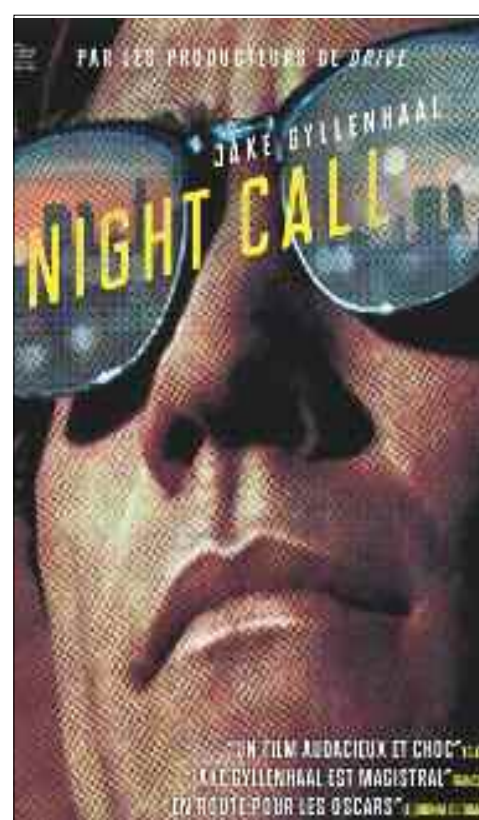
→ Pour Lou Bloom, reporter free lance prêt à tout, un seul crédo : l'image choc ! Sillonnant Los Angeles la nuit, branché sur la fréquence de la police, il est en quête des faits divers les plus crapuleux. Quitte à parfois franchir la ligne jaune...



Ciné Frisson - 20.50 Hypertension

Film d'action de Mark Neveldine

→ Empoisonné durant son sommeil, un tueur à gages n'a plus qu'une heure à vivre. Seule antidote au venin inoculé, l'adrénaline que secrète son corps. Bonne pioche, il entend bien expédier au pas de course quelques affaires avant de passer l'arme à gauche.



CONFÉRENCE NATIONALE "MALEK BENNABI"

SOUS LE TITRE «A L'ÉCOUTE D'UN TÉMOIN DU SIÈCLE»

Le ministère de la Culture et des Arts organise la première Conférence nationale «Malek Bennabi», du 26 au 31 octobre en cours, à travers toutes les wilayas du pays pour célébrer le patrimoine de ce penseur au legs fort considérable qui contribue encore au rayonnement des esprits, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture. Intitulée «A l'écoute d'un témoin du siècle», cette conférence sera organisée à la Bibliothèque nationale, dans les principales bibliothèques publiques de lecture outre les maisons de culture des wilayas «en guise de fidélité à la mémoire culturelle de l'Algérie, pour célébrer les symboles de la pensée et de la culture», et ce en présence d'intervenants, de conférenciers et de chercheurs dans la pensée de Bennabi. «La génération de Malek Bennabi a beaucoup apporté en choisissant la spécificité culturelle, en défendant la personnalité algérienne authentique et en préservant la mémoire culturelle nationale», a indiqué le communiqué, ajoutant qu'il est important de prêter oreille à l'un des noms qui ont fait toute la différence, analysé les faits, prospecté l'avenir et laissé un legs fort considérable qui contribue encore au rayonne-

PRIX LITTÉRAIRE MOHAMMED DIB

LES NOMS DES LAURÉATS DE LA 7^e SESSION DÉVOILÉS

L'association «La grande maison» a proclamé mardi la liste des lauréats de la 7^e session du Prix littéraire Mohammed Dib 2020, indique la page Facebook du Prix littéraire.

A décroché le Prix en langue arabe Abdelmonaim Bensayah pour son roman «Li narkos Tarantila thouma namout», paru aux éditions El Mahir, tandis qu'en langue amazighe a brillé Mourad Zimu pour son roman Kawitu, paru aux éditions Casbah. Rédigé en français, le roman Body Writing de Mustapha Benfodil, et publié par les éditions Barzakh, a été distingué. Les résultats ont été proclamés par l'académicien et critique Mohamed Sari, président du Jury, sur une vidéo diffusée sur la page Facebook du Prix.

R. C.

Patrimoine

Le tissage selon les techniques de travail traditionnelles

C'est un domaine artistique exclusivement qui a connu dans son histoire des périodes fastes. Les femmes de tous les temps, qui se sont chargées du métier, ont fait preuve d'un génie créateur et d'un savoir-faire exemplaire.

La pratique du tissage remonte chez nous à la nuit des temps et c'est au fil des générations, avec les découvertes de nouveaux procédés, de l'expérience acquise, que cet art a connu une nette amélioration dans la fabrication, que les produits fabriqués se sont affinés. L'Algérie n'a rien à envier aux autres pays sur le plan de la qualité des couvertures, des tapis en laine, des burnous fortement appréciés par les étrangers en visite touristique. La particularité des régions d'Algérie, c'est que chacune a son style, sa marque de fabrication, ce qui fait qu'un tapis de Tlemcen est différent de celui qui se fait à Ghardaïa, en Kabylie ou dans les Aurès.

Travail de la matière première

Avant d'arriver au stade du tissage, il faut passer par la transformation de la matière première : laine de bovins, poils de chameaux ou poil de chèvres. Les procédés sont à peu près les mêmes pour ces trois variétés à partir desquelles on obtient de grosses bobines de fil prêts au tissage. Mais pour en arriver là, il faut laver la laine de mouton de chèvre ou de chameau. C'est un travail fastidieux parce qu'il faut procéder avec minutie en les débarrassant de toutes les impuretés. Une fois lavée soigneusement, on arrive en phase de cardage. Si la quantité de laine est importante, il faut être à plusieurs pour tout peigner.



Chaque femme qui participe au travail se sert d'une paire de cardes. Et nous rappelons qu'il s'agit là d'une activité exclusivement féminine. Le cardage étant supposé terminé, il faut passer au filage, travail long et fastidieux qui demande beaucoup de patience et d'ardeur. Il faut des dizaines de bobines, sinon des centaines s'il s'agit d'un projet ambitieux de production de plusieurs pièces. Imaginez le poids de la laine filée et mis en grosses bobines. Il existe par ailleurs du fil coloré pour intégrer des dessins en polychrome sur les couvertures ou les tapis ; c'est suivant le style et le goût de la tisseuse.

Dressage du métier à tisser

Tout d'abord on monte la trame, travail essentiel et méticuleux ; elle est constituée de deux rangées croisées de fil «spécial métier à tisser, fil solide qui ne se casse pas» et elles sont montées à même le sol autour de deux piquets situés l'un de l'autre à une distance précise.

Une femme munie d'une grosse bobine fait des va et vient pour faire passer à chaque fois le fil autour de chaque piquet. Lorsqu'une bobine est finie elle prend une autre. On dresse le métier à tisser à l'aide de deux longues perches dressées verticalement et sur lesquels on fixe deux autres perches horizontales l'une en haut l'autre au bas à une distance qui permette aux deux femmes chargées du tissage d'être à l'aise en position assises et d'avoir les jambes libres sous la deuxième perche horizontale. Une bien fois installées, chacune de son côté, les deux tisseuses armées chacune d'un peigne, se mettent à l'œuvre avec l'ardeur habituelle. Leur travail consiste à faire passer le fil de laine entre les deux rangées de fils de la trame et le tasser ensuite à l'aide du peigne aux dents métalliques. Pendant ce temps du tissage, deux ou trois semaines, quelquefois plus, les deux femmes ont besoin de la bonne compagnie pour discuter, de préfé-

rence de femmes férues de connaissances. Habituellement toutes celles qui s'occupent de métiers à tisser possèdent deux arts : l'art du tissage et l'art de bien parler en langage populaire. Elles passent leur vie devant le métier à tisser et pendant quarante, cinquante ans, sinon plus.

Des centaines de couvertures, tapis, burnous portent leurs signatures. Des femmes exceptionnellement résistantes, détentrices de tous les secrets de transformation de la laine. Elles sont parties sans qu'il y ait eu une relève. Il n'y a pas eu de transmission. La génération de femmes actuelles obligées de se rabattre sur les produits industriels de moindre qualité, sont incapables de recréer cet art ancestral perdu à jamais. Elles ont dit adieu aussi aux discussions enrichissantes émaillées de proverbes, d'histoires fantastiques de leurs aînées.

Abed Boumediène

«Peter Pan», «Les Aristochats», «Dumbo»...

Disney signale les clichés racistes dans certains classiques

Disney a ajouté des avertissements à certains de ses grands classiques, comme Peter Pan ou Les Aristochats, pour mettre en garde les spectateurs contre des clichés racistes présents dans certaines scènes.

Les abonnés de la plateforme de vidéo à la demande Disney étaient déjà sensibilisés à des «descriptions culturelles démodées» comme celles de «peaux-rouges» de Peter Pan (1953) ou le chat siamois aux yeux bridés des Aristochats (1970).

Le nouvel avertissement qui précédera désormais les œuvres concernées insistera

sur le fait que ces stéréotypes «étaient fautifs à l'époque et sont fautifs aujourd'hui». «Ce programme comprend des descriptions négatives et/ou des mauvais traitements de certains peuples ou cultures», prévient le message, qui ne peut être passé. «Plutôt que de retirer ce contenu, nous voulons reconnaître son impact néfaste, en tirer la leçon et susciter le dialogue pour créer ensemble un futur plus inclusif», poursuit l'avertissement, rédigé en concertation avec plusieurs organisations, dont l'Association des critiques de films afro-américains. Les Robinsons des mers

du Sud ou encore Dumbo, dont les corbeaux ont été critiqués par le passé comme une caricature raciste des Américains noirs, font partie des films qui seront précédés d'un tel avertissement.

En juin dernier, Disney avait déjà décidé de modifier des attractions «Splash Mountain» de ses parcs américains, qui évoquent le passé raciste des Etats-Unis. Le thème actuel de «Splash Mountain» est tiré d'un film Disney très controversé, Mélodie du Sud. Dès sa sortie en 1946, il avait suscité de nombreuses critiques qui lui reprochaient de diffuser des

clichés racistes et de peindre sous un jour idyllique les plantations esclavagistes du vieux Sud des Etats-Unis. Pour ces raisons, le film n'est plus diffusé au cinéma depuis les années 1980 et n'a jamais fait l'objet de sortie en DVD. Mélodie du Sud a également été délibérément tenu à l'écart du catalogue de Disney.

Les deux «Splash Mountain» de Disneyland (Californie) et Disney World (Floride) mettront à l'avenir en scène l'histoire de La Princesse et la Grenouille, dont l'héroïne Tiana est la première princesse noire de Disney.

R. C.

vie pratique

santé



Nos meilleurs conseils pour enfin éradiquer les boutons sous la peau

Les boutons sous-cutanés, ou boutons bosses nous font mal... Voici donc des conseils et des astuces pour les prévenir, et s'en débarrasser le plus rapidement possible !

La plupart du temps, nous les sentons bien avant qu'ils sortent... Ils font mal et ils grattent. On se rend compte qu'il y a une belle bosse. Un bouton sous la peau nous gêne bien trop souvent la vie. D'une certaine manière, il faut qu'il disparaisse à tout prix et le plus vite possible.

Bain de vapeur à la camomille contre les boutons sous-cutanés

Le bain de vapeur à la camomille est encore plus efficace. Prélevez une poignée de fleurs de camomille et plongez-les dans une grande casserole d'eau bouillante. Transvasez l'infusion dans un grand bol, maintenez votre tête au-dessus et mettez une grande serviette sur votre tête. Veillez à ce que votre tête ne soit pas trop proche de l'eau. La vapeur et les huiles essentielles de camomille vont ouvrir les pores de votre peau et vont ainsi avoir un effet anti-inflammatoire. Avec ce remède fait maison, les boutons sous-cutanés vont faire leur apparition plus rapidement.

Traiter les boutons sous la peau avec de l'huile essentielle tea tree
Parmi les remèdes à la maison contre les boutons sous-cutanés est l'huile essentielle d'arbre à thé. Les ingrédients qui y sont contenus ont un effet anti-microbien, ce qui signifie qu'ils réduisent la prolifération des bactéries. Lorsque vous utilisez l'huile d'arbre à thé pour les boutons, faites-le avec parcimonie. Deux gouttes sur un coton-tige suffisent. Tamponnez le bouton sous la peau matin et soir.

Faut-il percer les boutons sous-cutanés ?

La réponse simple : **NON!** Les boutons sous-cutanés ne doivent jamais être percés.

A force de le tripoter, le bouton peut s'aggraver en répandant les bactéries dans la peau. Le percement des boutons profonds peut avoir de graves conséquences pour la santé comme un empoisonnement du sang. Les boutons sous-cutanés sont particulièrement dangereux surtout sur la zone T (nez, front, menton) et sur la lèvre supérieure. Pourquoi ? Tout simplement parce que les nerfs du visage peuvent s'enflammer en essayant de se débarrasser du bouton. Dans des cas graves, la méningite peut être imminente. Attention donc !

Prévention : Vous n'avez même pas de boutons profonds

Une des meilleurs stratégies pour ne pas avoir de boutons sous-cutanés : éloigner nos mains de notre visage. Inconsciemment, nous nous frottons le visage environ 400 fois par jour. Et à chaque fois, les bactéries passent de notre main à notre peau. Même si on se lave les mains régulièrement, nos mains ne seront jamais à 100% lavées des bactéries. Moins de germes sur la peau, moins de boutons. Une autre stratégie : les gommages réguliers. Ils nettoient la peau et éliminent les peaux mortes qui peuvent obstruer les pores.

(Suite et fin)

Météo



Jeudi 22 octobre
23° C

→ **Dans la journée :**
Ciel dégagé
max 22°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**
Ciel dégagé
min 12°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 06:57
Coucher du soleil : 18.18

Pourquoi et comment utiliser du curcuma dans mes masques visage ?

Le curcuma c'est le secret de beauté des Indiennes ! En Europe, cette épice est souvent utilisée en cuisine pour relever le goût de certains plats. En revanche, ses nombreuses vertus cosmétiques sont un peu moins populaires en Europe et pourtant, le curcuma peut se transformer en élixir de beauté. On vous en dit plus.

Petits plus non négligeables : le curcuma aide à lutter contre les rides. Son principe antioxydant ralentit le vieillissement de la peau. D'ailleurs, c'est aussi un très bon préparateur solaire car une exposition prolongée aux UV accélère la destruction des cellules cutanées. En prime, appliqué plusieurs fois par semaine, le curcuma va vous donner bonne mine car cette épice booste la mélanine de la peau pour éclairer le teint.

Le masque anti-cernes

Vous marquez facilement et vos cernes assez prononcés obs-



curcissent votre regard ? Pas la peine de dépenser votre argent dans des soins hors de prix. Avec quelques ingrédients qui se trouvent au fond de votre placard, vous allez concocter un masque efficace pour faire disparaître les auréoles noires sous vos yeux.

La recette :

Mélangez une cuillère à soupe de poudre de curcuma avec une cuillère à soupe de farine. On vous conseille de la farine de maïs connue pour ses vertus antifongiques. Cette farine est parfaite pour assécher les boutons et absorber l'excès de sébum. Ajoutez 1/2 tasse de lait. Puis, incorporez une cuillère à

café de miel et une cuillère à café d'une huile végétale hydratante pour le contour de l'œil, comme l'huile d'amande douce ou l'huile d'avocat.

Appliquez sur le contour des yeux et laissez poser 15 minutes. Enlevez l'excédent de produit avec un linge ou un coton, puis massez pour faire bien pénétrer le reste.

Appliquez votre crème habituelle si vous en avez une dédoublée spécialement aux cernes.

Nos conseils : Si vous avez des yeux cernés au quotidien, n'hésitez pas à faire plusieurs masques anticernes dans la semaine, afin de découpler les effets du curcuma.

(A suivre)

Recette du jour

Tarte aux sardines et aubergines

INGRÉDIENTS

- 300 g de pâte feuilletée faite maison ou achetée
- 10 sardines fraîches
- 1 grosse aubergine
- 3 grosses tomates
- 3 gousses d'ail
- quelques feuilles de basilic frais
- huile d'olive
- sel fin

PRÉPARATION

Pour réaliser cette recette de tarte tiède aux sardines et aubergines, commencer par préparer tous les ingrédients. Disposer les filets de sardines



à plat dans une assiette après les avoir écaillées, vidées et levées en filets. Les assaisonner de sel fin, de piment, de basilic finement ciselé, d'huile d'olive et des gousses d'ail hachées ou écrasées. Eplucher l'aubergine. Tailler l'aubergine en rondelles de 4 mm d'épaisseur. Les assaisonner de sel fin et de piment d'Espelette. Laisser dégorger une quinzaine de minutes. Abaisser la pâte feuilletée en un rond de 3 cm de diamètre. Si vous l'achetez toute faite, vous pouvez la trouver déjà étalée, prête à être utilisée. Tailler les tomates en tranches épaisses de 5 mm d'épaisseur environ. Disposer la pâte sur une plaque à pâtisserie et ranger en rosace les rondelles de tomate et d'aubergine en les alternant. Commencer par l'extérieur du cercle et finir par le centre. Badigeonner au pinceau les tomates et les aubergines avec la marinade. Enfouir à four chaud, 180°C pendant 25 à 30 mn.

Horaires des prières

Jeudi 5 rabi el-awal 1442 :

22 octobre 2020

Dhor12h35

Asser15h48

Maghreb18h18

Icha19h39

Vendredi 6 rabi el-awal 1442 :

23 octobre 2020

Fedjr05h25

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

LFP

Adoption à l'unanimité des bilans moral et financier de l'exercice 2019

Les bilans moral et financier ont été adoptés par les 23 membres sur les 38 que compte cette AGO qui devait se tenir au début de cette année mais elle a été reportée en raison de la pandémie de Covid-19 qui a paralysé toutes activités sportives. A l'ouverture de l'AGO, la Ligue a organisé une cérémonie au cours de laquelle elle a rendu un vibrant hommage à l'ancien président de la JS Kabylie, Mohand-Chérif Hannachi, actuellement hospitalisé. Les membres ont également élu une commission électorale (recueil de candidature et recours), en prévision des prochaines élections d'un nouveau bureau exécutif et d'un président dont la date sera communiquée ultérieurement. Ces élections concerneront seulement la nouvelle composante de Ligue 1 à savoir 20 clubs. «Depuis notre installation à la tête de cette Ligue, nous avons eu à faire à une série de contraintes externes et imprévisibles qui ont pesé sur la programmation des rencontres. Il s'agit du mou-

Les membres de l'assemblée générale de la Ligue de football professionnel (LFP), réunis en session ordinaire (AGO), ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2019, jeudi au Centre national technique de Sidi-Moussa (Alger).

vement de protestation «Hirak» ainsi que la pandémie du Coronavirus», a déclaré le président de la LFP dans son allocution. Il a également évoqué la dernière convention signée avec la télévision nationale publique (EPTV) ainsi que les pourparlers avec cet organisme au sujet des créances des précédentes saisons, rappelant que la LFP a aidé la plupart des clubs en procédant à des avances sur leur quote-part des droits TV. Après l'adoption des bilans, certains présidents ont relevé les disparités entre eux, alors que le représentant du CABBA a préconisé la mise en place d'un fonds



Le bureau exécutif de la LFP accompagnant le président dans sa conférence de presse. (Photo : D.R.)

de solidarité qui viendra en aide aux formations sans soutien de la part d'entreprise publiques. D'autres ont proposé une autre formule plus souple du championnat car, ont-ils estimé, il sera difficile d'accomplir un parcours sans problèmes dans les conditions actuelles. «C'est une décision prise par vous même au cours d'une réunion à laquelle a participé le président de la FAF en per-

sonne», a précisé Medouar.

Les membres de cette AG ont été invités par la suite à écouter un exposé du responsable de la direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels, Réda Abdouche, sur l'activité de cette structure et les démarches à entreprendre pour élever le niveau d'organisation des clubs.

R. S.

L'Association football club des médecins d'Alger (FCMA) organisera les assemblées générales ordinaires et électives les dimanche 25/10/2020 et samedi 09/11/2020 au siège de l'association à 15 heures.

Ligue 1 2020-2021

Le calendrier de la compétition

→ 1^{re} journée : US Biskra - JSM Skikda, CS Constantine - WA Tlemcen, JS Kabylie - CA Bordj Bou Arréridj, NA Hussein-Dey - MC Oran, NC Magra - ASO Chlef, RC Relizane - Paradou AC, USM Alger - ES Sétif, USM Bel-Abbès - MC Alger, O. Médéa - JS Saoura, AS Ain M'lila - CR Belouizdad
2^e journée : MCA-OM, CABBA-USMBA, USB-NAHD, PAC-CSC, ASO-WAT, ESS-RCR, MCO-JSK, CRB-JSMS, JSS-USMA, ASAM-NCM
3^e journée : JSMS-CABBA, CSC-ASO, PAC-MCA, JSK-CRB, NAHD-ASAM, WAT-USMA, NCM-USB, RCR-JSS, USMBA-ESS, OM-MCO
4^e journée : MCA-CSC, CABBA-RCR, USB-PAC, ASO-JSK, ESS-NCM, MCO-WAT, CRB-NAHD, USMA-OM, JSS-USMBA, ASAM-JSMS
5^e journée : JSMS-ASO, CSC-USMA, PAC-CABBA, JSK-ASAM, NAHD-ESS, WAT-USB, NCM-JSS, RCR-MCA, USMBA-MCO, OM-CRB
6^e journée : USB-JSK, ASO-USMBA, ESS-PAC, MCO-RCR, CRB-CSC, WAT-JSMS, NCM-OM, USMA-NAHD, JSS-MCA, ASAM-CABBA
7^e journée : MCA-MCO, CABBA-ESS, JSMS-JSS, CSC-ASAM, PAC-CRB, JSK-USMA, NAHD-ASO, RCR-USB, USMBA-NCM, OM-WAT
8^e journée : JSMS-CSC, USB-USMBA, ASO-CABBA, ESS-MCA, CRB-MCO, WAT-JSK, NCM-PAC, USMA-RCR, JSS-NAHD, ASAM-OM
9^e journée : MCA-ASAM, CABBA-USMA, CSC-ESS, PAC-JSMS, JSK-JSS, NAHD-NCM, MCO-ASO, RCR-CRB, USMBA-WAT, OM-USB

10^e journée : JSMS-NAHD, USB-CABBA, ASO-PAC, ESS-OM, CRB-USMBA, WAT-MCA, NCM-JSK, USMA-MCO, JSS-CSC, ASAM-RCR
11^e journée : MCA-USB, CABBA-NAHD, CSC-NCM, PAC-ASAM, JSK-JSMS, MCO-JSS, CRB-ESS, RCR-WAT, USMBA-USMA, OM-ASO
12^e journée : JSMS-OM, USB-CSC, NAHD-JSK, ASO-CRB, ESS-MCO, WAT-PAC, NCM-RCR, USMA-MCA, JSS-CABBA, ASAM-USMBA
13^e journée : MCA-ASO, CABBA-NCM, JSK-CSC, MCO-USB, CRB-WAT, RCR-JSMS, USMA-ASAM, JSS-ESS, USMBA-PAC, OM-NAHD
14^e journée : JSMS-MCA, USB-USMA, CSC-MCO, PAC-OM, JSK-RCR, NAHD-USMBA, ASO-JSS, ESS-ASAM, WAT-CABBA, NCM-CRB
15^e journée : MCA-JSK, CABBA-CRB, NAHD-RCR, ESS-ASO, MCO-PAC, USMA-NCM, JSS-USB, USMBA-JSMS, OM-CSC, ASAM-WAT
16^e journée : CABBA-MCA, JSMS-MCO, USB-ESS, CSC-NAHD, PAC-USMA, JSK-OM, ASO-ASAM, CRB-JSS, WAT-NCM, RCR-USMBA
17^e journée : MCA-CRB, CSC-RCR, NAHD-PAC, ESS-JSK, MCO-CABBA, NCM-JSMS, USMA-ASO, JSS-WAT, OM-USMBA, ASAM-USB
18^e journée : MCA-NCM, CABBA-CSC, JSMS-ESS, PAC-JSS, ASO-USB, MCO-ASAM, CRB-USMA, WAT-NAHD, RCR-OM, USMBA-JSK
19^e journée : USB-CRB, CSC-USMBA, JSK-PAC, NAHD-MCA, ESS-WAT, NCM-MCO, RCR-ASO, USMA-JSMS, OM-CABBA, ASAM-JSS. ■

Jean-Michel Cavalli (sélectionneur du Niger) L'Algérie est largement favorite

→ Le sélectionneur du Niger, Jean-Michel Cavalli, dont l'équipe est versée dans le même groupe que l'Algérie dans les qualifications pour la Coupe du Monde de football, a estimé que les Verts sont «largement favoris» pour passer au troisième et dernier tour des qualifications du Mondial-2022 au Qatar. «Naturellement, les Algériens seront largement favoris, mais nous devons profiter des opportunités qui se présenteront. Même si nous n'avons qu'une chance sur mille, il faudra savoir la saisir», a déclaré le technicien français dans un entretien accordé au site de la FIFA.

«C'est un pays que je connais bien, mais ça n'est pas le plus important. Je vais tout faire pour que mon équipe obtienne un bon résultat car je suis avant tout un compétiteur. Nous n'avons rien à perdre dans ce groupe», a-t-il ajouté. L'ancien entraîneur de la sélection d'Algérie (2006/2007) et des

clubs algériens du MC Oran (2014-2015/2017-2019) et de l'USM Alger (2016), qui a le sentiment d'avoir été privé d'une participation à la Coupe du monde en 2010, a estimé que le Niger représente aussi à ses yeux une occasion de prendre sa revanche sur le sort. «Tous les entraîneurs rêvent de disputer cette compétition. Ce serait un exploit historique pour le Niger. Personnellement, j'ai l'impression d'être passé à côté de quelque chose en 2010... J'aimerais vraiment avoir l'occasion d'emmener une équipe en Coupe du monde avant de prendre ma retraite», a-t-il dit.

Versé dans le groupe A des qualifications pour la Coupe du monde 2022, dont les deux premières journées ont été fixées entre le 31 mai et 15 juin 2021, le Niger évoluera aux côtés de l'Algérie, le Burkina Faso et Djibouti. Le premier du groupe se qualifie pour le 3^e et dernier tour. ■

ES Tunis

Bensaha prêté au MC Alger

→ Le milieu offensif algérien de l'ES Tunis, Billel Bensaha, a rejoint le MC Alger à titre de prêt pour une année avec option d'achat, a annoncé jeudi le club de Ligue 1 algérienne de football. Bensaha, 26 ans, est la 7^e recrue estivale de la formation algéroise, après l'attaquant Taoufik Addadi, le défenseur Nabil Saâdou et le gardien de but Abdelkadir Salhi, tous les trois de la JS Kabylie, ainsi que le défenseur central Mouad Haddad (ex-JSM Skikda), le milieu de terrain ivoirien Isla Daoudi Diomandé (ex-ES Sétif) et l'attaquant Abdelhak Abdelhafid (ex-MC Oran).

En revanche, le MCA a enregistré les départs de l'attaquant Hichem Nek-

ache et du milieu offensif Walid Derradja vers le MC Oran, outre la rupture à l'amiable du contrat du défenseur Zidane Mebarakou.

Pour préserver l'ossature de l'équipe, la direction a prolongé le contrat du meneur de jeu Abderrahmane Bourdim, du latéral droit Abderrahmane Hachoud et de l'attaquant Samy Frioui. La direction des «Vert et Rouge» a, par ailleurs, promu dans l'effectif de l'équipe A quelques joueurs espoirs, dans le but de renforcer l'ossature de la formation mouloudéenne qui va jouer sur plusieurs fronts cette saison laquelle coïncide avec la célébration du centenaire du «doyen» des clubs algériens. ■

EN
DEUX MOTS

Ligue 2 : Mecheri et Sefraoui pressentis à la barre technique de l'IRB Kerma

Mecheri Bachir et Nassim Sefraoui sont pressentis pour diriger la barre technique de l'IRB El Kerma, en remplacement de Bouazza Krachai devenu entraîneur l'OM Arzew, a appris l'APS auprès du nouveau promu de la ligue 2 de football.

Mecheri et Sefraoui ont été officiellement contactés pour prendre en mains l'IRB El Kerma, a-t-on fait savoir.

Les dirigeants du club devront se réunir vendredi pour trancher la question et désigner le nouvel entraîneur qui sera connu au plus tard samedi, a indiqué, à l'APS, le président du club, El Ouafi Kraraz, qui a été derrière l'accession en ligue 2 de l'équipe de cette commune située à la banlieue-sud d'Oran, pour la première fois de son histoire.

Avant la reprise des entraînements, un test du Covid-19 est prévu pour les joueurs de l'IRB El Kerma et leur encadrement technique et médical jeudi à Oran. Un second test sur les joueurs est programmé avant le début du championnat conformément au protocole sanitaire élaboré avec la Fédération algérienne de football.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

ES Tunis
 Bensaha prêté au MC
 Alger

le match à suivre

Cavalli (sélectionneur du Niger)
 L'Algérie est largement favorite

football

LFP
 Adoption à l'unanimité des bilans moral et financier de l'exercice 2019

La CAF gardera-t-elle son président Ahmed ?

→ Le président de la Confédération africaine de football, Ahmed Ahmed, scrute les horizons. Cèdera-t-il son siège ? Le 23 novembre n'est pas loin et les supputations vont bon train. Chacun tente de faire imposer son analyse, mais cela n'est pas une partie facile, cela ne l'a jamais été d'ailleurs.

La CAF, tout le monde la veut et tout le monde promet une instance nouvelle, celle qui sera totalement différente. Les idées pleuvent et les commentaires alimentent les parties du puzzle qui se précise «le 23 novembre, les membres de la Confédération africaine de football seront fixés sur les intentions du président de l'instance faïtière du football continental, le Malgache Ahmad Ahmad, vis-à-vis de l'échéance électorale fixée en mars prochain», souligne un confrère de la presse nationale. Mais il serait difficile de le déboulonner de son siège puisque l'annonce serait déjà faite, il sera candidat à sa propre succession. Son intention de mener campagne ne masque pas ses objectifs, la FIFA ne souffle pas un mot. Ira-t-elle jusqu'à le soutenir ou lui demander de laisser la place à un autre candidat qui répondrait, au quart de tour, aux appels de l'instance internationale de football. L'on s'en souvient de la déclaration du président de la FIFA qui présenta son projet pour mettre «le football africain au centre du monde», lors d'un séminaire sur le développement des compétitions et des infrastructures footballistiques en Afrique qui s'est tenu à Rabat (Maroc).

«Depuis des années, nous parlons du développement du football africain. Pelé a dit un jour qu'une équipe africaine finirait par remporter la Coupe du monde de la FIFA», a déclaré Gianni Infantino, président de l'instance internationale du ballon rond, devant Ahmad Ahmad, patron de la CAF, et les représentants des cinquante-quatre fé-



■ Rien n'est sûr pour Ahmad à la CAF. (Photo > D. R.)

dérations que compose le continent. Pourtant, sa prédiction ne s'est pas encore réalisée et tout indique qu'il reste du chemin à parcourir. Aujourd'hui, le moment est venu d'avancer dans la bonne direction. Mieux encore, et devant une salle pleine en présence des médias internationaux, la FIFA propose de former vingt arbitres, l'idée étant de les professionnaliser, de leur offrir des contrats «à durée indéterminée» afin de leur permettre de devenir «totalement autonomes». Infantino entend également créer un fonds doté d'un milliard de dollars (905 millions d'euros) dédié à la construction «d'au moins un stade de grande qualité dans chacune des cinquante-quatre associations membres de la FIFA et de la CAF». Des arènes aux normes internationales où les «talents» pourront s'exprimer. Plus loin, le patron du football mondial proposera la création d'une nouvelle com-

pétition panafricaine de clubs qui «pourrait générer des revenus de 3 milliards de dollars sur cinq ans» et qui irait «couronner le véritable champion d'Afrique». «Il faut penser à une véritable révolution du football africain», a estimé Gianni Infantino. Cette stratégie qu'il désire mener en lien avec les représentants de la CAF a pour but de «faire progresser le football africain» et de multiplier ainsi les revenus du continent. «Reste à connaître, au mieux, la position de la FIFA. C'est vers elle que les fédérations de football se retournent, et seulement elle qui décidera sans que personne n'en douterait», nous disait un spécialiste et juriste du football. Les récentes polémiques autour de la corruption qui gangrène ce sport et les fédérations dans ce coin du monde, pèseraient-ils dans cette course vers un autre mandat ? L'on sait, par ailleurs, qu'en termes de gouvernance, la Fédération inter-

nationale avait mis en place un plan d'action en cent points pour arriver à une meilleure éthique et assainir les comptes. «A moins d'un veto de la commission d'éthique de la FIFA qui a ouvert une procédure contre Ahmad Ahmad dans une affaire présumée de corruption, mais cela semble ne pas trop gêner l'actuel président de la CAF qui saisit toutes opportunités y compris celle de l'actuelle pandémie pour mener un travail auprès des fédérations pour briguer ? Réussira-t-il ? Une inconnue perturbe ses stratégies, en l'occurrence la commission de l'éthique. Sera-t-elle de son côté ?»

H. Hichem

A voir

- Canal + : Paris-SG - Dijon à 20h
- Canal + Sport : Liverpool - Sheffield United à 20h

La Der

Classement Fifa : l'Algérie gagne cinq places, désormais 30°

L'Algérie a gagné cinq places au nouveau classement de la Fédération internationale de football (Fifa), se positionnant ainsi à la 30° position, selon l'édition du mois d'octobre publiée jeudi par l'instance sur son site officiel et qui reste dominée par la Belgique. Cette progression des «Verts» a été possible après la reprise de la compétition, suspendue depuis le mois de mars, pour les équipes africaines, en raison de la pandémie de Covid-19. Les hommes de Djamel Belmadi avaient dominé en amical le Nigeria (1-0) le 9 octobre lors du premier test-match disputé en Autriche, avant de faire match nul face au Mexique (2-2), le 13 du même mois aux Pays-Bas. Ces deux derniers adversaires des Algériens se trou-

vent respectivement aux 32° (-3) et 11° (inchangé) rangs. Le Zimbabwe, prochain adversaire de l'Algérie en qualifications de la CAN-2021 en novembre, est toujours scotché à la 111° position. Les deux autres concurrents des «Verts» dans le groupe H, la Zambie et le Botswana, sont logés respectivement aux 89° (-1) et 149° (-1) places. Le podium reste le même, même si l'écart se réduit entre la Belgique, première, et ses deux poursuivants, la France et le Brésil, suite à la première défaite depuis novembre 2018 des «Diables Rouges» face à l'Angleterre (4°) en Ligue des Nations. Par contre, il y a du changement dans le Top-10 mondial : l'Espagne (6°, +1) et l'Argentine (8°, +1) échangent leur

position avec l'Uruguay (7°, -1) et la Croatie (9°, -1) respectivement. Un peu plus loin dans la hiérarchie, le Danemark (13°, +3), le Paraguay (35°, +5) et l'Ecosse (45°, +4) progressent, tandis que la Hongrie (47°, +5) intègre le Top-50 aux dépens de la Bosnie-Herzégovine (51°, -1). Mais la meilleure opération est à mettre à l'actif de Malte (180°, +6) qui grimpe de six échelons à la faveur de ses victoires face à Gibraltar (195°, inchangé) et à la Lettonie (142°, -5), et de son match nul face à Andorre (145°, -8). A signaler également les percées de l'Equateur (60°, +4) et du Panama (77°, +4). Le prochain classement mondial de la Fifa sera publié le 26 novembre 2020.